

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
LE MOT DU DIRECTEUR	6
L'AGENCE ET VOUS	8
Les instances, les membres, l'équipe	8
Au service des acteurs du Grand Sud-Aquitain	12
Vie de l'association.....	19
Une reorganisation interne	21
L'Agence, les agences et la FNAU	28
LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2024	31
Ambition A	32
Coopération, cohérence territoriale : Pour plus de synergies	
Ambition B	38
Cohésion sociale et mode de vie pour prendre soin des territoires et de leurs habitants	
Ambition C	44
Préservation, garantie, valorisation des ressources	
Ambition D	50
Désirabilité, acceptabilité, réenchantement des territoires	
Ambition E	58
Agence forum, Échanger, observer, mettre en dialogue et partager la connaissance	
NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES	68
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS	70
NOS SERVICES EN LIGNE	74
LU DANS LA PRESSE	75
ANNEXES	78

ÉDITO DU PRÉSIDENT



DÉCRYPTER AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES POUR MIEUX AGIR

L'une des premières missions d'une Agence d'Urbanisme est d'observer les évolutions des territoires sur lesquels elle travaille avec ses Membres. Et l'observation est la clé d'une action politique pertinente.

À l'heure où l'injonction d'agir prime sur tout, parfois au détriment de la pertinence même de l'action menée, nous, décideurs politiques, devons nous appuyer sur une connaissance fine et experte des situations de nos territoires. C'est ce que nous offre notre Agence d'urbanisme. Je prendrai deux exemples qui m'ont marqué en 2024.

Le premier est le travail que l'AUDAP a mené en collaboration avec l'IEDUB, l'Institut d'études démographiques de l'Université de Bordeaux, pour construire un outil de prospective démographique à l'échelle des EPCI, voire en infra-EPCI. Bien sûr, on nous avait parlé du vieillissement de la population française... Avec les travaux de l'AUDAP, nous avons été saisis par l'ampleur du phénomène qui touche déjà nos territoires et dont on ne voit aujourd'hui que les prémices ! L'Agence parle de « géronto-croissance » et ces éléments éclairent d'un nouveau jour notre avenir.

L'autre exemple est celui des données que nous a apportées l'Agence sur le phénomène des Locations Courte Durée porté par les plateformes numériques, éclairé des impacts potentiels sur le fonctionnement de nos marchés immobiliers. La qualité des exploitations de datas réalisées par l'AUDAP a permis de consolider nos argumentaires pour nos actions politiques territoriales.

2024 a vu aussi la concrétisation d'une évolution statutaire que nous avons votée en 2023 : la possibilité pour une Commune membre d'un EPCI adhérent de l'AUDAP de devenir elle-même adhérente. Trois premières communes ont ainsi rejoint, avec l'accord de leur Intercommunalité, le cercle de l'AUDAP : l'une de la CA du Pays Basque, Cambo-les-Bains, l'autre de la CC du Seignanx, Ondres, et la dernière de la CC Orthe & Arrigans, Habas. Ces trois Communes ont exprimé leur satisfaction de notre accompagnement et, de notre côté, nous avons tiré beaucoup d'enseignements de ces collaborations à des échelles de proximité qui nous permettent d'éprouver les orientations stratégiques que nous développons à l'échelle des grands territoires. Des échanges gagnants-gagnants au bénéfice de tous les Membres !



2024 a vu aussi la concrétisation d'une évolution statutaire que nous avons votée en 2023 : la possibilité pour une Commune membre d'un EPCI adhérent de l'AUDAP de devenir elle-même adhérente.



© Communauté Pays Basque / Carole pro

JEAN-RENÉ ETCHEGARAY

Président de l'AUDAP

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque

Maire de Bayonne

LE MOT DU DIRECTEUR



UNE AGENCE TRANSPARENTE AU SERVICE DE SES MEMBRES

Engagée sur quatre ambitions collectivement définies par tous nos membres, l'Agence consacre également plus du quart de son programme partenarial à ce que nous appelons « l'Agence-Forum », cet espace de dialogue et de partage qui comprend des publications, l'organisation de séminaires et conférences, l'observation par la mise à disposition de datas et la construction d'indicateurs pour suivre les évolutions de nos territoires.

L'Agence-Forum c'est aussi des Missions de Mutualisation Augmentée, ainsi appelée parce qu'elles traitent de sujets intéressant largement tout le sud aquitain, au-delà des seuls membres. La mission la plus emblématique à ce titre sur cette année 2024 a été « Bien vivre à +4° ». Ici, pas de scénario simulant plusieurs hypothèses de trajectoires climatiques : seulement l'envie de connaître comment notre sud aquitain sera modifié dans les années à venir par le changement climatique et, surtout, comment nous pouvons d'ores et déjà nous adapter à ces évolutions dont nous constatons déjà les effets. Cet exercice de prospective le plus scientifiquement étayé possible se poursuit en 2025 avec le premier Forum des élus du Sud-Aquitain sur l'adaptation de nos territoires aux Transitions.

Le Dialogue Inter-territorial relève également de cette Agence-Forum : depuis 2023, l'AUDAP a permis à l'ensemble des Collectivités du sud aquitain d'échanger entre elles sur les questions d'habitat, en particulier l'enjeu de l'accessibilité du logement, tant économiquement que spatialement.

Ces demandes de partage et de mutualisation se sont exprimées fortement fin 2024 lorsque, conformément à notre engagement pris il y a cinq ans, nous avons consulté tous nos Membres en vue de tirer le Bilan de notre Contrat-Projet d'Agence 2020-2025. Ce travail de collecte de vos avis a été confié par le Conseil d'Administration à une consultante externe, Marie DEFAY, professeure à l'École d'Architecture de Paris Belleville et ancienne collaboratrice d'Agences d'urbanisme.

Vous avez pu ainsi vous exprimer sans filtre sur votre Agence d'urbanisme. Cette transparence est la condition essentielle du contrat de confiance qui nous lie entre nous tous. Et pour cela, nous ne pouvons que vous exprimer notre reconnaissance ! Un grand merci à tous les Membres de l'Agence.



DENIS CANIAUX
Directeur général de l'AUDAP

L'AGENCE ET VOUS



LES INSTANCES, LES MEMBRES, L'ÉQUIPE

L'AUDAP est une association loi 1901 structurée autour d'une Assemblée générale ; d'un Conseil d'administration construit à présent autour de 4 collèges : les membres de droit, les membres actifs, les membres simples et les communes depuis 2023 ; et d'un bureau. Par leurs adhésions et subventions, les membres de l'AUDAP financent un programme partenarial d'activités. Le Conseil d'administration du lundi 19 octobre 2020 a désigné Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne et Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, à la Présidence de l'Agence d'urbanisme.

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque

VICE-PRÉSIDENTE

Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine

TRÉSORIER

Victor DUDRET
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

SECRÉTAIRE

Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION : LES INSTANCES

COLLÈGE 1

(Membres de droit)

- Gilles PAQUIER,
État - DDTM des Pyrénées-Atlantiques
-
- Jean-René ETCHEGARAY,
Communauté d'Agglomération Pays Basque
-
- Sandrine DERVILLE,
Région Nouvelle-Aquitaine
-
- Victor DUDRET,
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
-
- Philippe ECHEVERRIA,
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

COLLÈGE 2

(Membres actifs)

- Gilles PEYNOCHE,
Communauté de Communes du Seignanx
-
- Jean-Pierre IRIART,
SM SCoT Pays Basque Seignanx
-
- Serge ARCOUET,
SM Pays Basque Adour
-
- Bernard PEYROULET,
Pôle Métropolitain Pays de Béarn
-
- Jean-Marie BERGERET-TERCQ,
Communauté de Communes Lacq-Orthez
-
- Michel CAPERAN,
SM Pau Béarn Pyrénées Mobilité

COLLÈGE 3

(Membres simples)

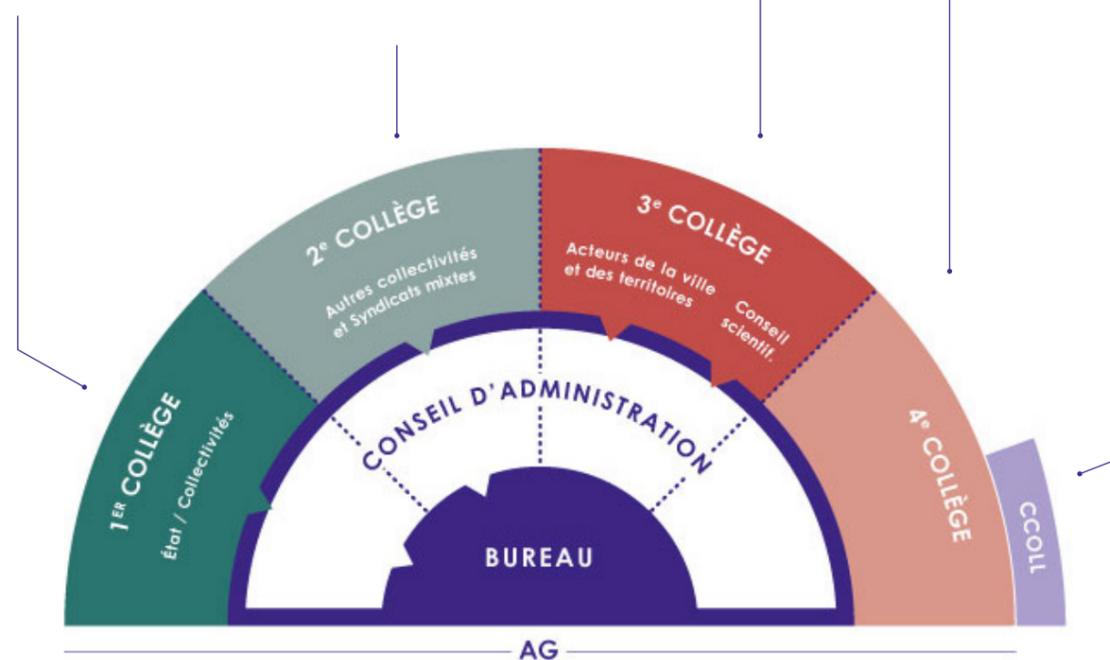
- François TILLOUS
ENEDIS
-
- Christophe DERAÏL
Vice-Président
UPPA
-

COLLÈGE 4

(Membres associés)

CCOLL

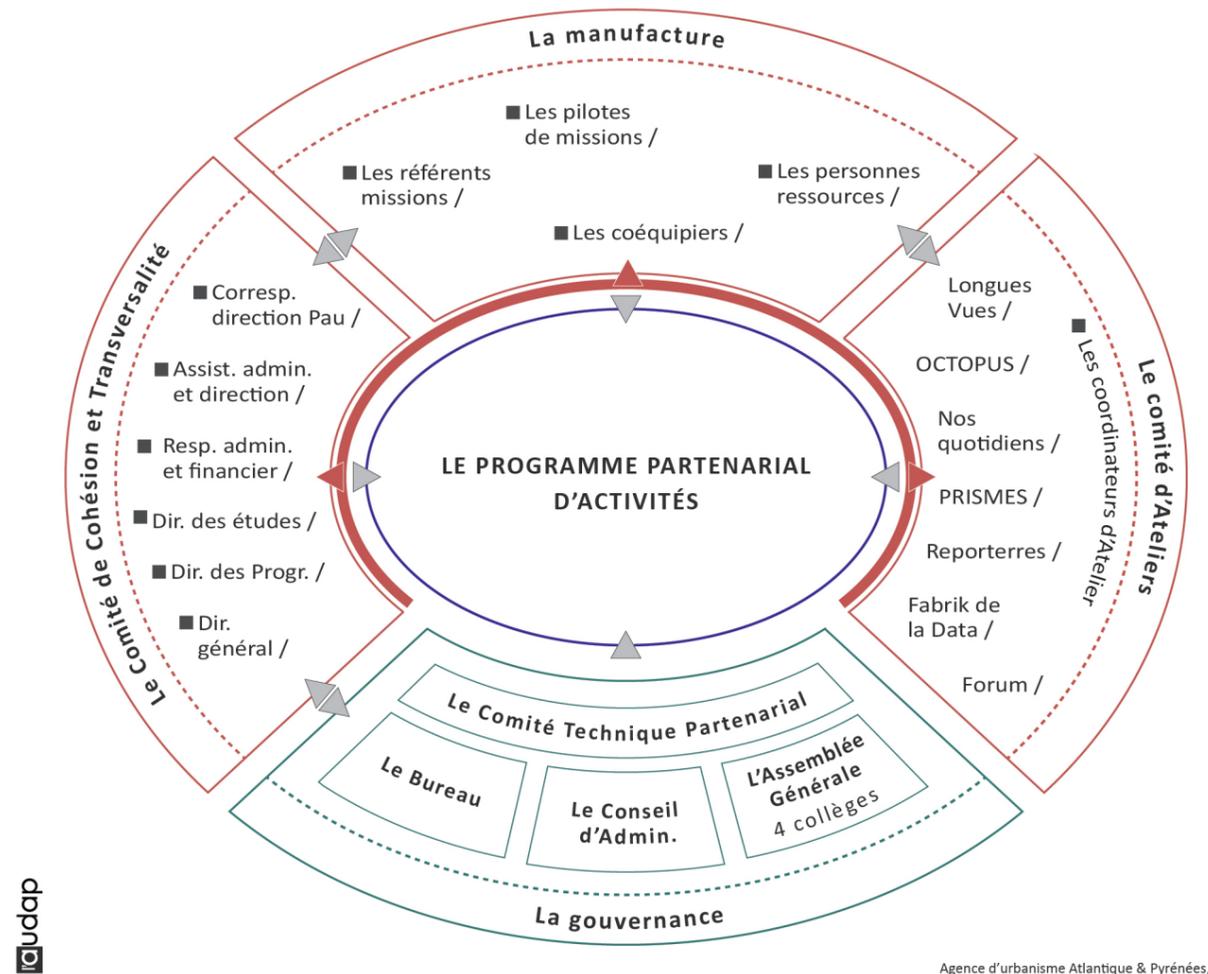
Nicolas DESBIEYS
Président
du Comité Consultatif de
l'Observatoire Local des Loyers



VOS INTERLOCUTEURS

(Juillet 2024)

<p>DIRECTION GÉNÉRALE</p> <p>Denis CANIAUX Urbaniste Directeur général contact@audap.org</p> <p>Marc TRINQUÉ Directeur adjoint en charge du programme et des relations avec les membres m.trinque@audap.org</p> <p>Farida GOURGAND Assistante de direction f.gourgand@audap.org</p> <p>Anne LAFARGUE Responsable administratif & financier a.lafargue@audap.org</p> <p>DIRECTION DES ÉTUDES</p> <p>Marie-Pierre BARRÉ Architecte Urbaniste Directrice des études m.barre@audap.org</p> <p>Marc LACLAU Economiste Directeur des études m.laclau@audap.org</p> <p>Ludovic RÉAU Responsable communication Directeur des études l.reau@audap.org</p>	<p>COORDINATION D'ATELIER</p> <p>Ateliers sensitifs</p> <p>Pascal GASC Géographe Ressource Planification territoriale Coordinateur d'Atelier p.gasc@audap.org</p> <p>Maylen THOUMIRE-ALCELAY Urbaniste Coordinatrice d'Atelier m.thoumire-alcelay@audap.org</p> <p>Cécile VELASCO Géographe / Ressource Habitat Coordinatrice d'Atelier c.velasco@audap.org</p> <p>Fañch RUELLAN Géographe / Ressource Mobilité Coordinatrice d'Atelier f.ruellan@audap.org</p> <p>Clémence TEULÉ Urbaniste - Paysagiste Coordinatrice d'Atelier c.teule@audap.org</p> <p>Ateliers socles</p> <p>Christelle FERREIRA Data Analyst - Statisticienne Coordinatrice - Atelier Fabrik de la data c.ferreira@audap.org</p> <p>Emmanuelle RABANT Géographe - Cartographe Coordinatrice - Atelier Forum e.rabant@audap.org</p>	<p>PILOTES DE MISSIONS & COÉQUIPIER.E.S</p> <p>Léa ANDREU Urbaniste Pilote de missions l.andreu@audap.org</p> <p>Joëlle AYÇAGUER Spatial Data Analyst Pilote de missions j.aycaguer@audap.org</p> <p>Virginie BOILLET Géographe Pilote de missions v.boillet@audap.org</p> <p>Emilie CHABBERT Paysagiste Pilote de missions e.chabbert@audap.org</p> <p>Amélie CARRIZO Assistante d'équipe Coéquipière Veille, documentation & évènementiel a.carrizo@audap.org</p> <p>Mathias CARPIO Architecte - Urbaniste Pilote de missions m.carpio@audap.org</p> <p>Solenne DARRICADES Urbaniste Pilote de missions s.darricades@audap.org</p> <p>Maïte ETCHARREN Webmestre - Communication digitale Coéquipière - Sites Internet, Newsletters & Réseaux sociaux m.etcharren@audap.org</p> <p>Jonathan FONDARD Spatial Data Analyst Pilote de missions j.fondard@audap.org</p> <p>Antonia GARCIA-LANCESSEUR Architecte - Urbaniste Pilote de missions a.garcia-lancesseur@audap.org</p> <p>Flavie GRAVELLIER Géographe - Urbaniste Pilote de missions f.gravellier@audap.org</p> <p>Alexandra GUISON Géographe - Urbaniste Pilote de missions a.guison@audap.org</p>	<p>Charlotte HEIM Alternante Pilote de missions c.heim@audap.org</p> <p>Guillaume HENAUT Géographe - Urbaniste Pilote de missions g.henaut@audap.org</p> <p>Pierre ITHOROTZ Data Analyst Pilote de missions p.ithorotz@audap.org</p> <p>Aurélien JOSEPH Urbaniste Pilote de missions a.joseph@audap.org</p> <p>Florence JOSSERAN Assistante documentaliste Coéquipière f.josseran@audap.org</p> <p>Hélène LARRALDE Géographe - Urbaniste Pilote de missions h.larralde@audap.org</p> <p>Jacques LE ROUX Architecte - Urbaniste Pilote de missions j.leroux@audap.org</p> <p>Abdelmajid MAHAMAT Apprenti développeur big data & application web - Alternant a.mahamat@audap.org</p> <p>Alice MICHELIN Graphiste Coéquipière Publications & actions pédagogiques a.michelin@audap.org</p> <p>Marie NARDIN-DIRIBARNE Géographe - Urbaniste Pilote de missions m.nardin@audap.org</p> <p>Idoia URRUTY Ingénieure paysagiste Pilote de missions i.urruty@audap.org</p>
---	---	---	--



1 AGENCE 2 SITES
Bayonne et Pau



1 LIEU UNIQUE
de coopération et d'animation du territoire



+ 25 ANS
de connaissance territoriale



+ 35 COLLABORATEURS
expérimentés ...



+ 30 COLLECTIVITÉS
et organismes membres



1 GOUVERNANCE
organisée en 4 collèges



PRÈS DE 600 COMMUNES
couvertes, soit 700 000 habitants

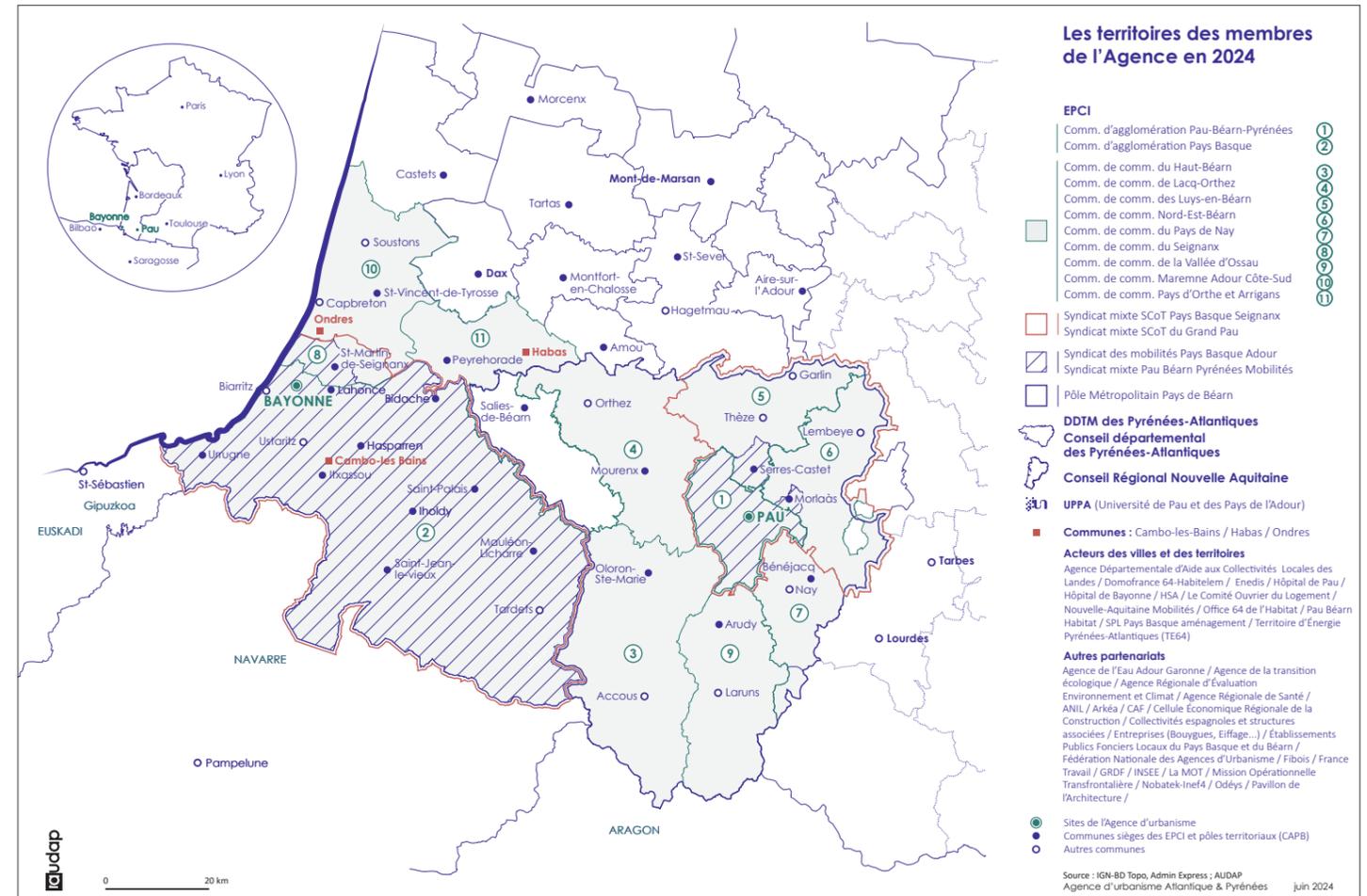
AU SERVICE DES ACTEURS DU GRAND SUD-AQUITAIN

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP) est une association loi 1901 créée en 1998. Elle accompagne les collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques. L'Agence suit les évolutions urbaines et développe l'observation territoriale, anime des réflexions prospectives, réalise des diagnostics et des études stratégiques croisées (habitat, mobilités, aménagement, économie, environnement...) et participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SCoT, PLUi, PLH, PDU...).

AU SERVICE DES TERRITOIRES

Aujourd'hui, dans un contexte de fortes mutations institutionnelles, économiques, sociales, environnementales et technologiques, il est indispensable de disposer d'une instance locale de dialogue et d'ingénierie pour permettre à chaque territoire de mieux appréhender les transformations sociétales à l'œuvre, pour que chaque territoire puisse trouver sa place et entrer dans une trajectoire de développement durable. Pour ce faire, l'AUDAP entend s'appuyer sur la force de son ancrage territorial. Ce grand Sud-Aquitain, dessiné par les Pays de l'Adour, est un espace charnière, entre l'Espagne et la France, au carrefour de grandes métropoles européennes, composé de territoires riches de littoraux, de montagnes, de cours d'eau, de plaines, de plateaux, de cultures ; riches de terres agricoles, d'expériences humaines, de projets industriels et de biodiversité. Sous l'impulsion de son Contrat - Projet 2020/2025, l'AUDAP a renouvelé son système de gouvernance et s'est ouvert vers de nouveaux membres acteurs de la ville et des territoires. Riche d'une large palette de compétences, d'outils et de ressources, l'AUDAP met son expertise mutualisée au service de ses membres, collectivités et institutions.



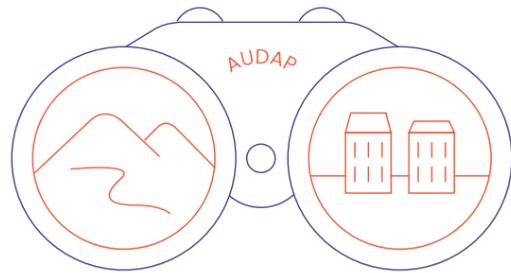
LES 5 MISSIONS SOCLES DES AGENCES D'URBANISME

définies par l'article L121-3 du Code de l'urbanisme

- ▶ **SUIVRE** les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale
- ▶ **PARTICIPER** à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés
- ▶ **PRÉPARER** les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques
- ▶ **CONTRIBUER** à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine
- ▶ **ACCOMPAGNER** les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines

VOTRE PLATEFORME DE COOPÉRATION TERRITORIALE

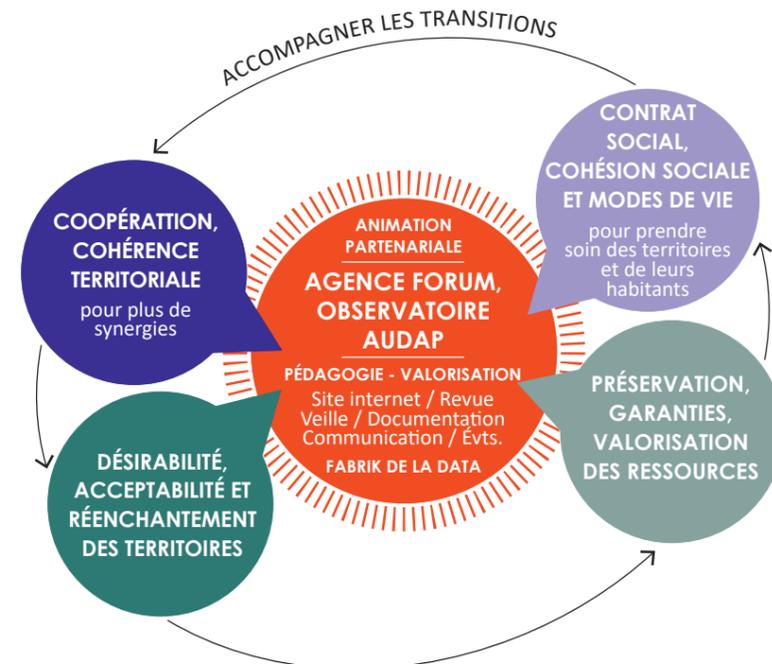
Depuis 25 ans, l'AUDAP offre ainsi à ses membres une plateforme originale d'observation, d'analyse et de dialogue inter-territorial. L'Agence se positionne comme un lieu de coopération et de co-élaboration, ouvert aux acteurs publics du grand Sud-Aquitain qui participe à la fabrique de nos villes et de nos territoires.



UN PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS AUX AMBITIONS RENOUVELÉES

Dans le cadre du Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, un nouveau modèle de Programme Partenarial d'Activités, co-construit avec les membres de l'AUDAP, a été imaginé et validé par l'Assemblée Générale du 04 décembre 2019. Il se base sur la définition collective d'ambitions (ou défis) partagés par les membres. L'architecture du programme 2020 a été confirmée pour 2021 et 2022*, elle se structure autour de 4 ambitions : Faire ensemble, dialoguer ; Vivre ensemble ; Co-construire le futur des territoires ; Réduire nos empreintes écologiques sur les territoires. Une cinquième « Agence FORUM » complète l'architecture : on y trouve l'observatoire, la communication, les Lab'Forum, les séminaires et les actions pédagogiques.

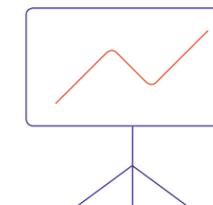
Le Programme Partenarial d'Activités constitue le socle des interventions de l'AUDAP autour des questionnements convergents de ses membres et de leurs projets partagés. Adopté chaque année par l'Assemblée Générale, il constitue l'expression de la volonté des membres de l'agence d'urbanisme de travailler ensemble sur certains sujets.



Contrat Projet d'Agence

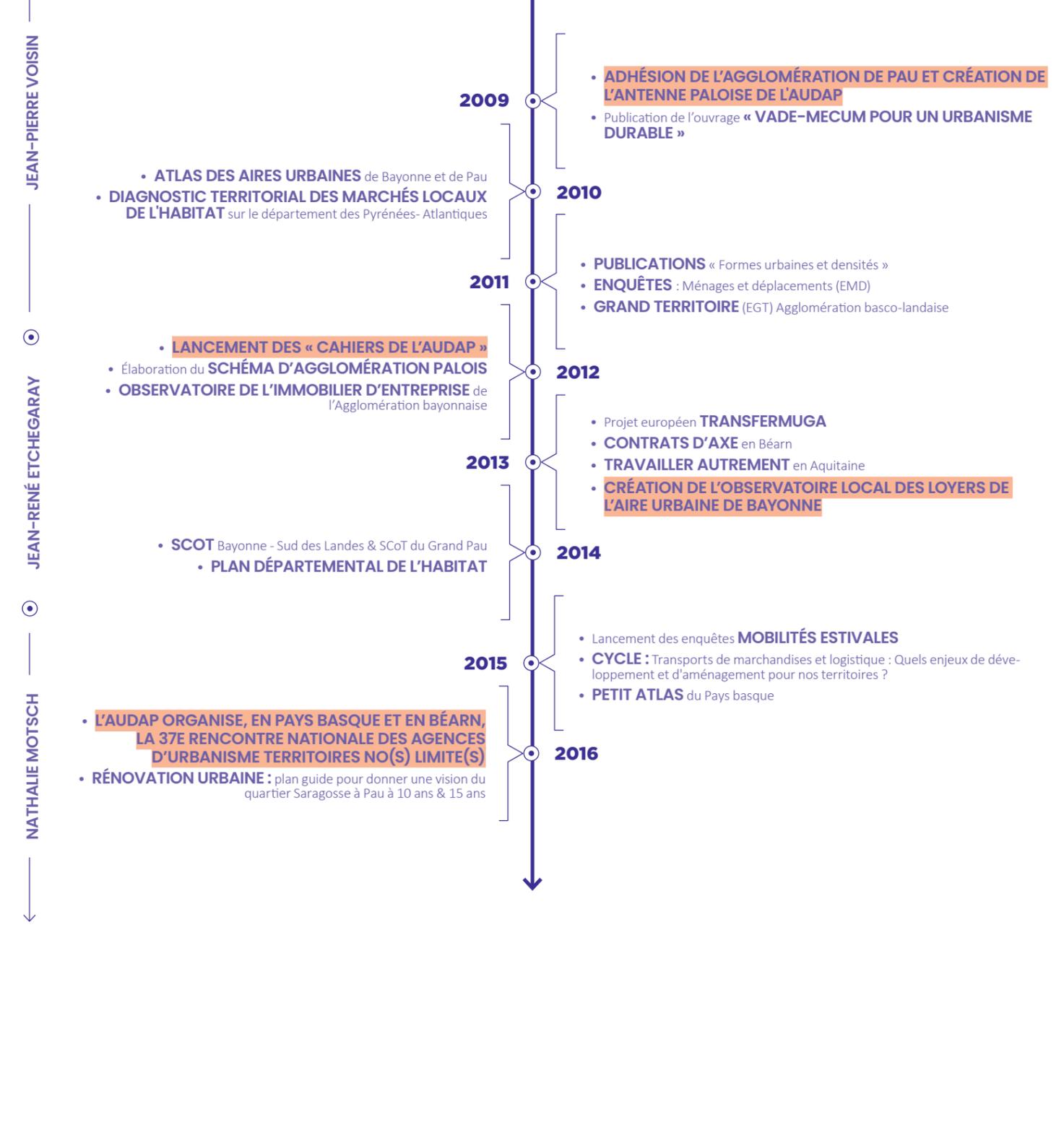
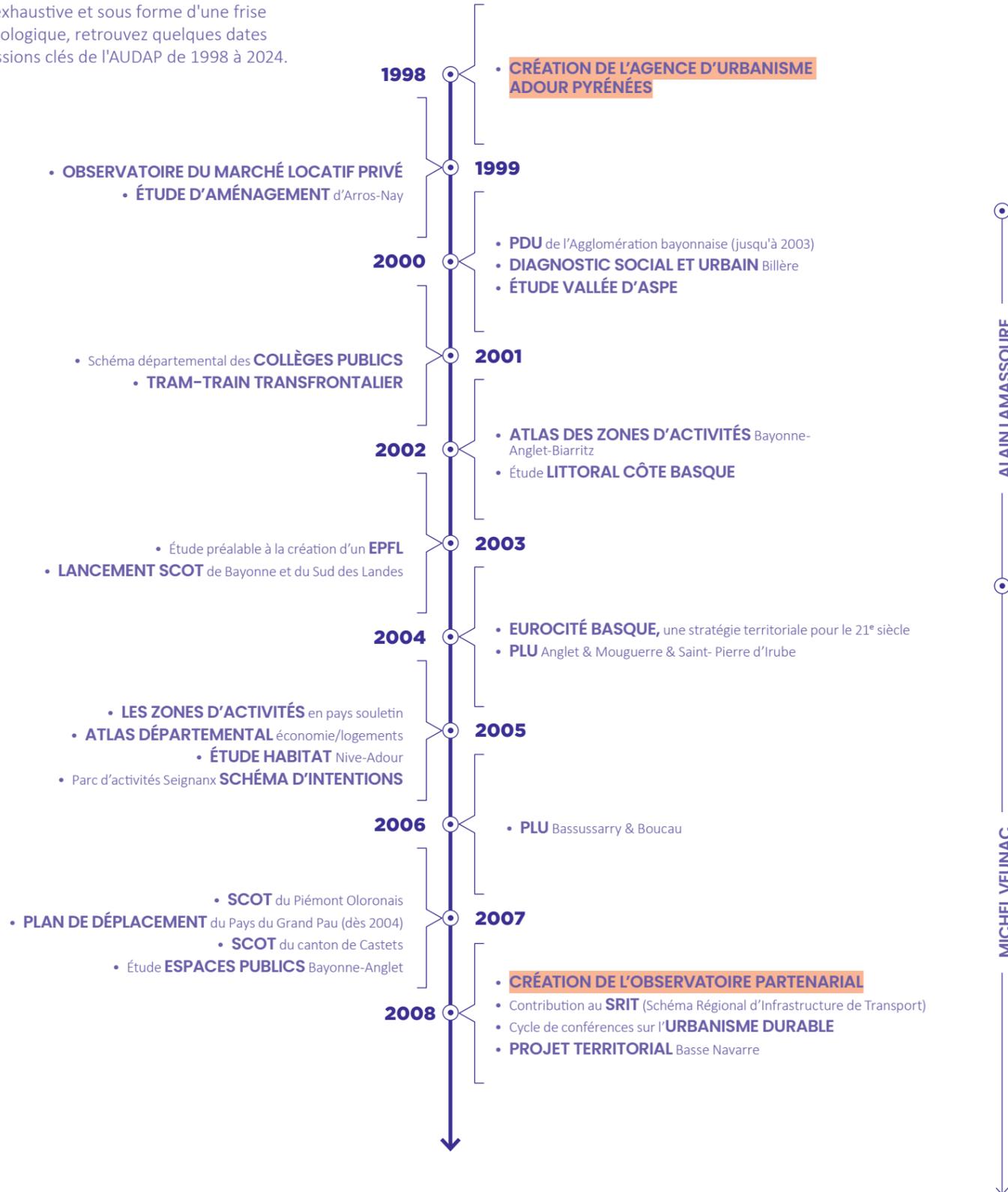
Le 21 juin 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, les membres de l'AUDAP ont adopté son Contrat-Projet 2020/2025. L'Agence est ainsi dotée d'une feuille de route pour les 6 prochaines années, pour participer à construire l'avenir de nos territoires, dans le dialogue et le partage.

[En savoir +](#)

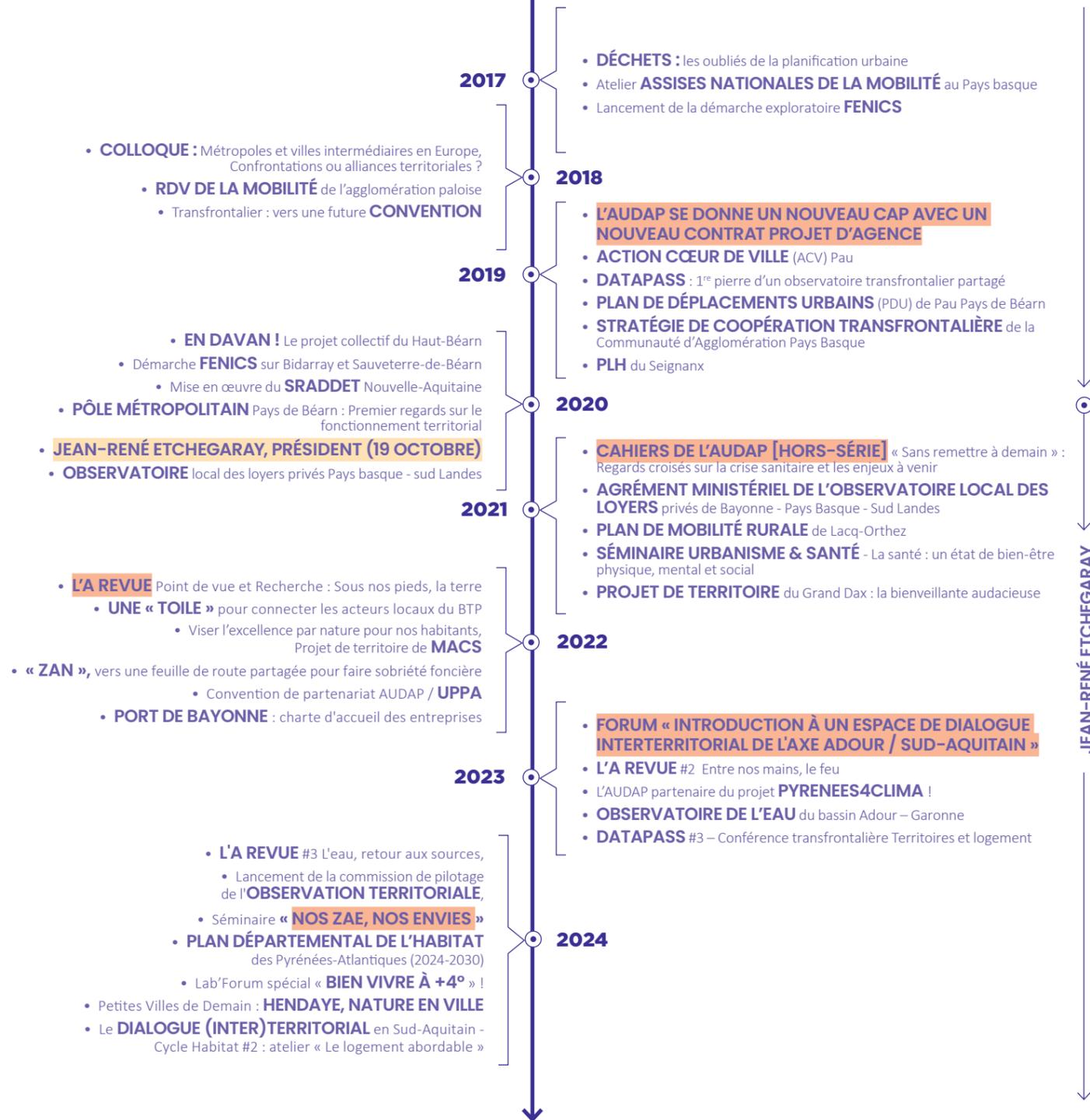


FRISE HISTORIQUE

Non exhaustive et sous forme d'une frise chronologique, retrouvez quelques dates et missions clés de l'AUDAP de 1998 à 2024.



VIE DE L'ASSOCIATION



LE RELEVÉ DES INSTANCES : AG ET CTP 2024 DANS LE RÉTRO

Vers un nouveau Contrat-Projet d'agence 2026-2031

Le Contrat-Projet d'agence 2020-2025 arrivant à son terme, le Conseil d'Administration du 10 juin 2024 a validé la méthodologie d'élaboration du futur Contrat-Projet d'Agence 2026 / 2031. Il a retenu le principe de confier à un « tiers expert » la consultation des Membres de l'Agence pour recueillir leurs avis et suggestions. L'enjeu vise à renforcer le sens de l'engagement de l'agence et de ses membres. Les premiers éléments de rapport ont été débattus en Conseil d'administration avec la perspective de finaliser un Contrat-Projet à présenter à l'Assemblée générale de juillet 2025.

Des instances de pilotage mais aussi de partage et de mise en synergie sur des enjeux stratégiques

En complément des temps institutionnels liés au suivi des affaires courantes (validation des comptes et des activités...), l'AUDAP a souhaité renforcer le rôle des instances comme plateforme d'échanges en proximité sur des sujets de fond et des problématiques communes. Ainsi, en présence d'acteurs du territoire et de l'UPPA nouvellement conseillé scientifique au sein de l'AUDAP, les 12 membres du Conseil d'Administration ont pu échanger autour de plusieurs sujets à partir d'interventions partenaires et présentations de l'AUDAP.

Un regard partagé sur les comportements des habitants vis-à-vis du changement climatique

Les membres du Conseil d'administration ont débattu des 1er résultats des travaux de l'AUDAP concernant l'adaptation des territoires aux changements climatiques. 2024 a été consacrée à la perception des habitants locaux et l'analyse des impacts actuels et futurs des dérèglements climatiques sur la vie quotidienne. Les travaux portent également sur les leviers d'actions opérationnels pour adapter nos territoires. Il s'agit d'identifier les points de bascule, actions et les conditions nécessaires à leur mise en œuvre pour fournir aux élus des éclairages précis et opérationnels.

Une méthode pour repérer et qualifier les logements inoccupés

Le Directeur Territorial d'ENEDIS et l'AUDAP ont présenté au Conseil d'administration les suites de résultats du programme de Recherche & Développement (DataLab' Occupation des logements) et l'exploitation des données des compteurs communicants. L'identification de ces logements est un enjeu important pour les politiques locales dans la perspective d'une remise sur le marché notamment dans les territoires tendus... (Cf. L'a Note #7 - « Les logements inoccupés : quelles réalités locales »).

Un regard partagé sur les résultats de thèse liée à l'attractivité des territoires ruraux

Olivier BOUBA-OLGA / Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et d'Alexandra GUISON de l'AUDAP ont présenté au Conseil d'administration les résultats d'une thèse faisant l'objet d'une mission de mutualisation augmentée en 2024. Les résultats d'enquêtes et d'investigation de terrain auprès des habitants et acteurs locaux ont permis de mieux cerner le profil et les motivations des nouveaux habitants de ces territoires (Cf. « Zoom sur » du présent rapport d'activités). Les résultats ont également été présentés aux élus de Soule.

Un suivi des travaux de la Commission de Pilotage de l'Observatoire Territorial (CPOT)

Deux instances ont été créées pour piloter l'Observation Territoriale sous le label « ObSudAq' » (une Commission de Pilotage de l'Observation Territoriale en charge de définir les champs stratégiques à observer et le Comité Technique qui a la charge de décliner leur mise en œuvre). Les travaux de ces instances qui se sont réunies pour la première fois en 2024 ont été portés au regard des membres du Conseil d'administration pour débattre autour des trois premiers thèmes retenus (eau, agriculture/urbanisme, changement climatique).

Des travaux partagés en Assemblée générale

En complément de la validation des documents administratifs et financiers de l'AUDAP, l'Assemblée générale a débattu des résultats de travaux concernant les territoires d'intervention de l'agence pour ses membres. Deux études ont été présentées. L'une en lien avec l'INSEE concernant la ségrégation socio-spatiale avec des situations comparées entre Pau et Bayonne, l'autre concernant les Perspectives démographiques de nos territoires avec la participation de Christophe Bergouignan, Démographe, IEDUB, Institut d'Etudes démographiques de l'Université de Bordeaux.

Pour une implication renforcée des membres du 3^e collège dans les travaux de l'AUDAP

Le bilan à mi-parcours du Contrat Projet d'agence 2020-2025 a fait ressortir l'intérêt d'impliquer plus fortement les acteurs du territoire membres du 3^e collège de l'AUDAP (énergéticiens, bailleurs sociaux, hôpitaux, etc.). En 2024, ces derniers ont été invités dans le cadre du suivi de projets sur l'habitat, l'aménagement de centralités et zones d'activités, Petites Villes de Demain ou autres séminaires. Les membres du 3^{ième} collège se sont penchés sur les problématiques liées aux effets du changement climatique et solutions d'adaptation dans le cadre de Lab'Forum.

Une charte du bien travailler ensemble à l'AUDAP

Comme toute entreprise ou organisme, l'Agence est soumise aux obligations du Code du Travail quant à la Lutte contre le harcèlement et les discriminations, encadrée également par le Code Civil. Lors des travaux d'élaboration de la Charte, désormais titrée « Charte du bien travailler ensemble », les membres du CSE ont tenu à intégrer dans ses objectifs : l'acceptation des consignes et directives hiérarchiques prises au nom de l'intérêt supérieur de l'Agence, l'acceptation et la gestion des désaccords et oppositions, le débat et la controverse faisant partie de l'ADN de l'Agence et de ses métiers.



LE CTP

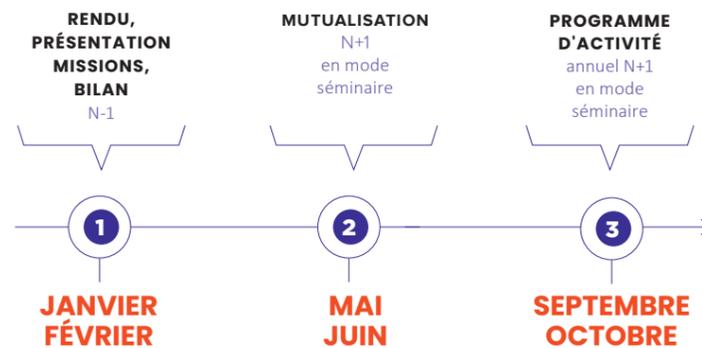
Acteur de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

Le Comité Technique Partenarial (CTP) qui rassemble les représentants techniciens permanents des membres de l'Agence est l'acteur mandaté par les élus pour assurer la mise en œuvre et le suivi du Contrat-Projet d'Agence. Ses fonctions :

- **Mutualisation**
- **Construction et pilotage** des programmes partenariaux annuels d'activité
- **Présentation de missions** confiées à l'AUDAP et échanges
- **Suivi et évaluation** de la mise en œuvre du Contrat-Projet d'Agence

C'est un lieu favorisant la créativité et l'ambition stratégique. Un rythme annuel de 3 réunions de CTP a été défini.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL (CTP)



De nouveaux adhérents

Suite à la création d'un 4^e collège en 2023, avec la caution de leur EPCI membres de l'AUDAP, plusieurs communes ont rejoint l'Agence en 2024 telles Habas, Ondres et Cambo-Les-Bains sollicitant l'Agence pour un accompagnement dans les réflexions liées notamment à l'aménagement et la requalification de leur centres-bourg. De même, l'AUDAP a accueilli la Société d'Aménagement du Pays Basque. Le Conseil d'administration a également émis un avis favorable à l'éventuelle adhésion de la CA de Mont-de-Marsan et des SOLIHA du Pays basque et de Béarn-Bigorre à l'AUDAP.

Le CTP : un espace de travail primordial avec les référents des membres de l'AUDAP

En 2024, 3 Comités Techniques Partenariaux ont été tenus. Le premier a été consacré à la présentation d'un bilan des travaux 2023 et lecture partagée des enseignements tirés de quelques-unes des missions réalisées, avec une intervention des membres concernés. Le premier CTP s'est également penché sur la définition des missions de mutualisation augmentée à conduire en 2025 telle l'ouverture d'un cycle prospectif sur les effets du vieillissement sur nos territoires, la définition de solutions d'adaptation aux changements climatiques...

En outre, le CTP a travaillé sur la définition des orientations du nouveau contrat de projet et des attendus vis-à-vis de l'agence. Ces CTP ont été une nouvelle fois l'occasion d'associer les équipes de AUDAP qui travaillent sur ces missions. Ils ont également permis d'échanger sur les missions dites de mutualisation augmentée de l'année et de préparer les programmes de l'année suivante.

L'agence est engagée dans la vie des territoires et sollicitée par les acteurs

Au-delà des missions confiées par ses membres dans le programme d'activités partenarial, l'AUDAP est en continue sollicitée pour participer et intervenir dans le cadre de manifestations, événements et autres instances : Inxauseta, commission ADOUR, ZAN de la CAPB, etc. ; complété de nombreuses interventions des équipes.

L'agence est également tournée vers l'extérieur et ouverte aux partenariats

Dans le cadre de ses activités et de la mise en œuvre de ses Programmes d'Activités, l'agence a adhéré à plusieurs organismes partenaires : le CAUE des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil de Développement du Pays Basque, l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France, ODEYS cluster rassemblant les entreprises de Nouvelle Aquitaine du secteur du BTP, la MOT, Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'ADIL 64 et FIBOIS, l'Interprofession régionale de la filière Bois Papier de Nouvelle Aquitaine.

UNE RÉORGANISATION INTERNE EN RÉPONSE À L'EXIGENCE DE TRANSVERSALITÉ

La réorganisation opérée en 2023 avait notamment pour but de répondre aux impératifs de travail en transversalité pour décloisonner les sujets tel que souhaité par les membres de l'Agence. Ainsi, les quatre pôles historiques de l'agence laissaient place à des « ateliers ». En 2024, ces ateliers sont au nombre de 7, orientations, nombre et intitulés de ces ateliers pouvant évoluer dans le temps :

- 2 ateliers « socles », la Fabrik de la Data et l'Agence-Forum ;
- 5 ateliers dits « sensitifs » regroupant 5 à 9 collaborateurs et collaboratrices, d'expertises différentes qui travaillent, sous la houlette d'un coordinateur, au sein de leur atelier sur des missions diversifiées, permettant une mise en transversalité des questionnements, des objets, des échelles et des méthodes.

Les ateliers conduisent également des réflexions stratégiques, « pensées d'agence / notes de sens », sur des problématiques singulières à porter au regard des membres et acteurs du territoire. Cf. annexes. Ces réflexions peuvent s'adosser à des missions du programme d'activités partenarial qui servent de test (cf. mission Bien vivre à +4°C, sobriété foncière et approche des sols...). Les travaux des ateliers permettent d'éclairer des orientations possibles pour le programme d'activités partenarial de l'AUDAP et de proposer aux membres des missions d'intérêt partagé : cycle prospectif sur les incidences du vieillissement, une approche sur la réalité des aspirations en matière d'habitat « désir d'habiter », prise en compte des sols dans leur fonction de service rendu par la nature (les deux dernières n'ont pas été retenues).

Par ailleurs, l'ensemble des coordonnateurs d'ateliers disposent également d'un espace collectif de réflexion spécifique et mise en partage des travaux. Ainsi, en 2024, une réflexion de fond a été produite sur la question des transitions et le positionnement de l'AUDAP faisant l'objet d'une note partagée et débattue avec les membres ainsi qu'avec l'ensemble des équipes de l'agence. Ces travaux alimentent les orientations du nouveau Contrat-Projet (Cf. Note en annexe).

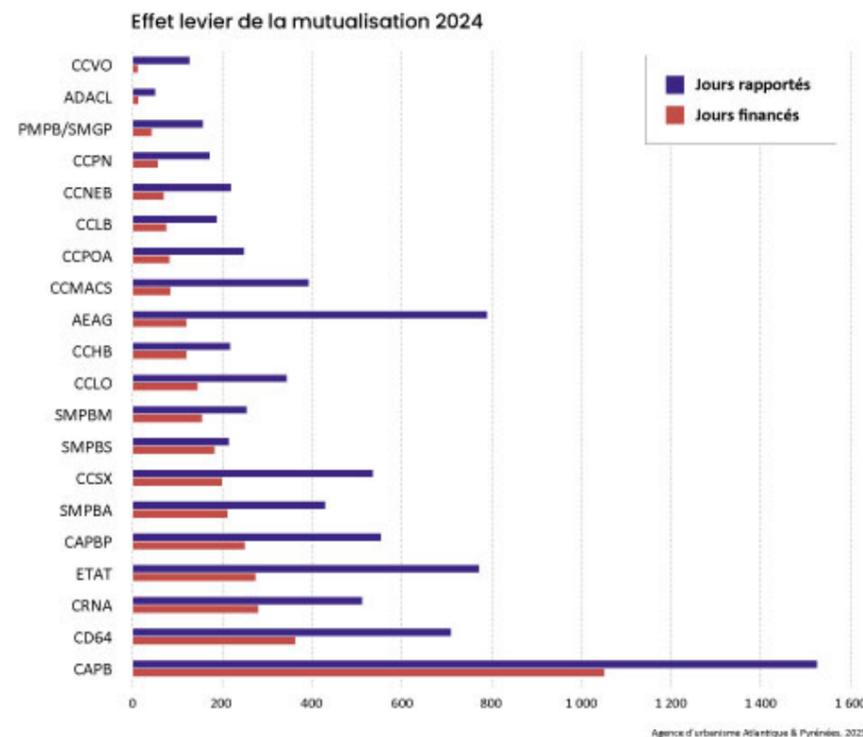


Un principe de mutualisation au bénéfice de chacun

La mutualisation est l'essence même des Agences d'urbanisme et de l'AUDAP en particulier compte tenu de la multiplicité de ses membres. Elle incarne l'esprit collectif qui anime le Contrat-Projet de l'AUDAP 2020/2025. La mutualisation repose sur un double effet. D'une part, les missions confiées à l'Agence répondent à des enjeux collectivement définis entre les Membres et les missions réalisées dans ce cadre pour les uns contiennent des enseignements pour les autres tant en termes de méthodes que de contenus (documents d'urbanisme, diagnostics thématiques, etc.). Elle permet en cela de véritables économies d'échelles au bénéfice des projets de chacun. D'autre part, les Membres choisissent entre eux des sujets qu'ils retiennent de partager en y affectant à plusieurs des jours de missions dédiés : par exemple la « Sobriété et neutralité foncière » ou les travaux liés à l'économie circulaire. Ainsi, par définition, si un membre participe pour 5 jours à une ligne de mission mutualisée qui en compte au total 50, ce membre

bénéficie au final d'une mission de 50 jours alors qu'il n'a contribué qu'à hauteur de 5 jours. Pour ces missions de « mutualisation augmentée », autour de problématiques et d'enjeux partagés, portés par le plus grand nombre possible de membres et à leur initiative, le collectif n'est pas l'addition d'individualismes, mais la multiplication des expériences, l'enrichissement mutuel. La mutualisation a donc un effet levier indéniable : elle est un investissement « gagnant-gagnant » pour

les membres de l'AUDAP. En 2024, quasiment chaque membre a bénéficié d'un rapport multiplicateur entre la part de jours financés et la part de jours « rapportés » sur des travaux qui leur sont propres ou d'intérêts partagés (cf. infographie ci-dessous). Construire des missions mutualisées sur des sujets d'avenir pour nos territoires constitue un atout pour chaque collectivité locale membre de l'Agence. Des missions de recherche et de développement comme la surélévation, les îlots de chaleur urbain à l'heure du changement climatique ou encore les logements inoccupés (via un programme conventionné avec Enedis) doivent permettre à chaque membre de tirer bénéfice des travaux mutualisés pour nourrir les projets propres à leurs collectivités par le biais d'outils de connaissance renouvelés.



LE RAPPORT FINANCIER

Bilan financier

Les financements 2024 ont diminué de 4 % par rapport à 2023. L'engagement des membres de droit reste stable, mais la participation au Programme partenarial de travail des membres actifs est en baisse. L'Agence a néanmoins établi de nouveaux partenariats, et la création d'un collège pour les communes, décidée par le Conseil d'Administration, constitue une réelle opportunité. La ligne « partenariats autres » progresse de 63 %. L'Agence de l'Eau Adour Garonne reste un partenaire clé, renouvelant sa confiance.

Côté charges, celles de personnel baissent également de 4 %. En 2023, 5 CDD avaient été mobilisés (habitat, planification, architecture, SIG), contre 3 en 2024. Les charges générales et annexes reculent légèrement (-2 %). Les hausses notables concernent :

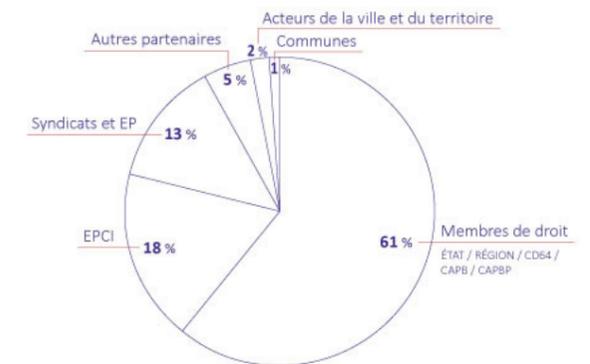
- Communication : organisation d'événements (Dialogue interterritorial, Toiles, ZAE) et de 2 mastère classes. Ces dernières permettent à des professionnels du 3e collège, aux techniciens des EPCI membres et aux collaborateurs de l'AUDAP de bénéficier de l'expertise d'un intervenant sur les transitions en cours.
- Achat de données: acquisition de bases stratégiques (PERVAL, BDNB, Base Tous Salariés via abonnement au CASD).

Ces augmentations sont maîtrisées par une diminution des autres postes :

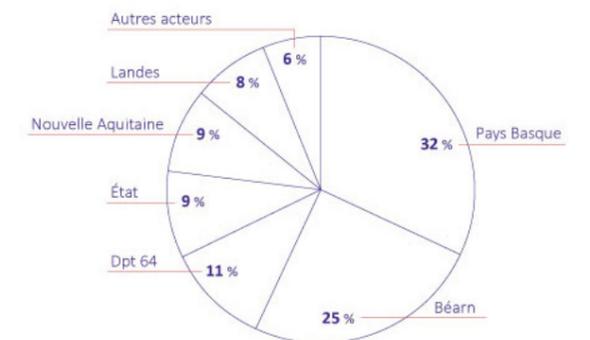
- Missions et réceptions : conversion de la flotte au bioéthanol, générant une économie annuelle de 5 000 €.
- Fournitures : optimisation des achats et changement de fournisseurs.
- Amortissements : réduction maîtrisée.

Compte tenu des éléments détaillés ci-dessus, le bilan 2024 présente un résultat net de 7 943 €. Le Conseil d'Administration proposera l'affectation de ce résultat aux réserves de l'association lors de l'Assemblée Générale du 7 juillet 2025.

LES FINANCEMENTS DES MEMBRES ET PARTENAIRES 2024



LES FINANCEMENTS PAR TERRITOIRE



Bilan social

Au 31 décembre 2024, l'équipe de l'AUDAP comptait 35 collaboratrices.teurs, composée pour les 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes dont la moyenne d'âge était de 43 ans (26 à 64 ans). Les effectifs se composaient en 2024 de 32 CDI, un salarié détaché pour 5 ans et 2 CDD. L'équipe comptait 80 % de chargé.e.s d'études cadre et 20 % d'assistant d'études et administratif. L'ancienneté moyenne était de 10 ans. L'équipe couvre un très large panel de compétences mutualisées au service des membres : urbanistes, géographes, économistes, architectes, paysagistes, data analystes, data miner, ingénieur mobilité, documentalistes, chargés de communication, auxquels il convient d'ajouter le personnel administratif et financier. Il est à noter que toutes les missions de l'Agence mobilisent des compétences croisées, apportant une réelle plus-value au bénéfice des Membres.

Le Conseil d'Administration de l'AUDAP a décidé de réaménager les bureaux de notre site de Bayonne, loué au Conseil départemental. Ce dernier a accepté de prendre en charge le changement des sols en moquette par du lino, un matériau moins allergène et plus facile à entretenir, via une réduction ponctuelle de loyer. Nos bureaux bayonnais, bien que spacieux (330 m²), manquaient souvent de place en raison d'un mobilier encombrant et d'un aménagement mal pensé. Un programme de changement de mobilier et de suppression d'archives a donc été mené à l'été 2024. Nous avons veillé à recycler le mobilier dont nous nous sommes séparés et à détruire correctement nos archives papier. Deux « bulles de visio » ont été installées, grâce à un partenariat avec le Lycée Technique Louis de Foix, qui s'est occupé de la conception, de la réalisation (en matériaux recyclés) et de l'installation.

La Direction et les Délégués du Personnel ont décidé de proposer, à l'occasion de ce changement de mobilier, d'adopter la flexibilité des bureaux (« Flex »), déjà mise en place avec succès sur notre site de Pau depuis 2022. Sans déménagement et avec du personnel en place depuis parfois plus de 15 ans dans le même bureau, le projet était plus complexe que sur le site paillais. Cependant, le « Flex » a été adopté et bien accepté par les équipes. 90 % de l'effectif bayonnais, soit 25 personnes, n'a plus de bureau « définitivement attribué », y compris la Direction. Cela permet :

- À des équipes-mission de travailler ensemble dans un même espace plusieurs jours d'affilée lorsque le besoin se fait sentir.
- De faire bénéficier au plus grand nombre des bureaux les mieux orientés.
- De brasser et croiser les compétences et les objets de travail entre collègues.
- De libérer des espaces de réunion beaucoup plus adaptés.

En milieu d'année 2023, le CSE a choisi de travailler à l'élaboration d'une Charte de Respect au Travail, car comme toute entreprise, l'Agence est soumise aux obligations du Code du Travail quant à la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Lors des travaux d'élaboration de la Charte, titrée « Charte du bien travailler ensemble », les membres du CSE ont tenu à intégrer dans ses objectifs : l'acceptation des consignes et directives hiérarchiques prises au nom de l'intérêt supérieur de l'Agence, l'acceptation et la gestion des désaccords et oppositions, le débat et la controverse faisant partie de l'ADN de l'Agence. Cette Charte apparaît comme un outil constructif au service du collectif que constitue l'équipe des collaboratrices et collaborateurs de l'Agence.

L'AGENCE, LES AGENCES ET LA FNAU



2024 EN REVUE

Un réseau national dynamique animé par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 50 agences. La FNAU est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. La FNAU travaille également en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

Impliquée depuis 2014 comme présidente de l'agence de Caen Normandie Métropole, l'Aucame, et au Bureau de la Fnau, Sonia DE LA PROVÔTÉ est la Présidente de la FNAU. Elle est entourée par deux présidences déléguées Catherine BARTHELET, présidente de l'agence d'urbanisme de Besançon centre Franche-Comté et de Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, vice-président de l'Institut Paris Région.

L'AUDAP, un membre actif

L'AUDAP est un membre actif de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). L'AUDAP travaille en réseau avec les autres agences d'urbanisme, dont notamment celles du grand Sud-Ouest et du massif Pyrénéen (l'A'Urba (Bordeaux), l'AUAT (Toulouse) ou encore l'AURCA (Perpignan), pour "capitaliser" leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.

En 2024, les équipes de l'AUDAP ont participé à différents clubs et groupes de travail (Foncier, Habitat, Planification et réglementation, mobilités, info-doc' ...) pour à la fois échanger avec les autres professionnelles des agences d'urbanisme et monter collectivement en expertise mais également pour contribuer à la production de connaissance et à accompagner les politiques publiques avec par exemple la participation de l'Agence à l'atelier « Projet Urbain et Paysage » Fnau s'est réuni en 2024 à Avignon pour aborder une problématique essentielle à l'avenir de nos territoires : « Comment rafraîchir nos villes et nos villages ? ». Cette édition marquée par la participation de 27 experts issus de 21 agences d'urbanisme, a mis en avant des solutions concrètes : l'importance de la végétalisation, la redécouverte des parcours frais et ombragés, la redéfinition de l'espace public...

Mais au-delà des solutions techniques, cette question engage une réflexion politique profonde. Elle met en lumière notre responsabilité collective pour adapter nos villes aux bouleversements climatiques, tout en garantissant l'inclusion et le bien-être de tous.

Une publication a été réalisée et est disponible sur le site de la Fnau à l'adresse suivante : urlr.me/wbXRP8

L'Agence a également contribué à un Points FNAU intitulé « Le logement abordable, un impératif pour une société plus inclusive » avec un article sur le thème des locations de courte durée et concurrence avec le parc privé en prenant l'exemple de la Nouvelle-Aquitaine.



Revivez la 45e Rencontre nationale des agences d'urbanisme

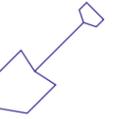
La 45e Rencontre des agences d'urbanisme à Saint-Omer s'est tenue du 9 au 11 octobre sous le titre : « Espace(s) public(s) en débat(s) » a réuni pas moins de 700 personnes.

La Rencontre a mis en lumière le rôle central des espaces publics dans la transition écologique et l'adaptation climatique, tout en questionnant leur dimension démocratique : lieux du vivre-ensemble, ils appellent à des formes renouvelées de co-construction et de décision partagée.

Télécharger les actes : urlr.me/7pWcdA

L'Agence a également joué collectif et a remonté une dizaine d'études et publications référencées dans la bibliographie participative construite par le club Info'Doc de la Fnau comme par exemple « Les cahiers de l'Audap #15- Patrimoine(s) : Place aux paysages publics » : urlr.me/ns4h8D

LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2024



AMBITION **A**

Coopération, cohérence territoriale :
Pour plus de synergies



RETOUR 2024 SUR L'AXE

La multiplicité des membres de l'Agence témoigne de la volonté des acteurs de travailler à la coopération, à la mise en cohérence de politiques publiques et la recherche de synergies des actions dans un souci de développement responsable. La demande explicite du maintien en 2024 d'un « espace de dialogue inter territorial à l'échelle Sud aquitain » confirme cette volonté. Pour conforter l'efficacité de l'Agence au service de ses membres et relever le défi à leurs côtés de l'accompagnement des transitions, en 2024, l'AUDAP a continué à se mobiliser sur les travaux qui favorisent les interactions entre les territoires, les acteurs et champs d'intervention au service de la cohérence des projets. La recherche de cette cohérence et articulation s'est poursuivie en 2024 par le biais des travaux de planification locaux et la mise en dialogue.

Une implication importante sur les SCOT et les PLUi dans des calendriers contraints

L'AUDAP a accompagné la finalisation de SCOT et PLUi pour des arrêts de projet dans des calendriers contraints : Haut Béarn, Pays Basque-Seignanx, Orthe et Arrigan. L'AUDAP a accompagné la révision du SCOT du Grand Pau sur les besoins en logements et l'approche des grands paysages. Il en a été de même pour l'élaboration des PLUi du Seignanx et de l'Agglomération Pays Basque (Côte Basque Adour, Amikuze, Soule et Basse Navarre).

Le calendrier moins contraint pour préparer les prescriptions des PLUis Labourdins a permis d'aiguiser les consciences sur les enjeux de transition avec des approches qualitatives et expérimentation autour de problématiques territoriales et nouveaux enjeux (visite / atelier).

Quelque-soit son positionnement dans l'accompagnement, l'AUDAP s'est attachée à intégrer les notions de transition liées à la prise en compte de l'environnement, de l'eau, de l'évolution des ménages, des enjeux de sobriété, d'adaptation aux changements climatiques, de nouvelles mobilités.

Une continuité des travaux sur le SRADDET : pédagogie, perspectives de modifications

L'accompagnement sur le SRADDET s'est également poursuivi. L'AUDAP a travaillé avec Bordeaux à la production de cahiers pédagogiques orientés en 2024 sur l'optimisation des zones d'activités par rapport aux objectifs de politique foncière. L'agence a participé également au suivi/préparation du club foncier de la Région Nouvelle-Aquitaine (cf. séminaire Limoges – Production d'habitat collectif en milieu rural).

Cet accompagnement vise à construire des passerelles avec les autres stratégies régionales : biodiversité et mobilisation d'un réseau d'acteurs, adaptation au changement climatique et exemples de pratiques collectées, travaux sur le RER Basco-Landais et potentiel de développement urbain autour des gares et haltes existantes ou à créer, évolutions des territoires ruraux.

Un ancrage de partenariat avec les collectivités espagnoles

Afin d'éclairer les politiques publiques de part et d'autre de la frontière autour d'enjeux environnementaux, le réseau de partenaires mis en place et animé par l'AUDAP a travaillé à la production d'un dossier DataPass consacré au paysage. Le groupe d'acteurs franco-espagnols a également poursuivi la préparation du dossier POCTEFA visant à créer un dispositif d'observation transfrontalière. L'agence a également organisé et animé une journée dédiée à la question du logement dans le cadre des universités d'été transfrontalières.



AMBITION **A**

Coopération, cohérence territoriale :
Pour plus de synergies



ZOOM SUR...

DIALOGUE (INTER)TERRITORIAL

► **#mutualisation** #dialogue #coopération
#interterritorialité #logement abordable

Dans le cadre de son contrat-projet d'agence, les membres de l'AUDAP lui ont fixé comme objectifs d'étoffer son rôle de plate-forme partenariale et d'élargir son périmètre de réflexion / action, considérant que les évolutions institutionnelles (nouvelle région, agrandissement des EPCI, etc.) et l'élargissement des territoires vécus appelaient à observer, réfléchir à de nouvelles échelles.

Pour ce faire, l'AUDAP a initiée en 2022 « Le Dialogue (inter) territorial en Sud-Aquitain- DiSA » lors d'un Forum introductif. Les deux années qui ont suivies ont été l'occasion de traduire le DiSA via un cycle « Habitat » qui s'est attaché plus particulièrement à la problématique du « logement abordable » lors d'un séminaire en décembre 2024.

Si le séminaire, du fait de son format, n'avait pas pour objectif d'aborder l'ensemble des sujets liés au « logement abordable », l'animation conduite et la pluralité des membres de l'AUDAP impliqués (Etat, CD, SM de SCoT, EPCI urbaines, rurales, etc.) ont permis d'ouvrir plusieurs problématiques et perspectives.

Tout d'abord, il n'existe pas de définition unique et consensuelle du « logement abordable ». En revanche, tous les territoires, classés en zone tendue ou non, urbains, ruraux ou

péri-urbains, identifient « l'abordabilité » du logement comme un enjeu. Aussi, pour certains, le périmètre de ce type de logements correspond avant tout à celui du logement social. Pour d'autres, il s'étend au-delà, pour répondre à l'envolée globale des prix. Ce logement dépasserait dès lors les seuls publics prioritaires pour s'intéresser aux publics aux revenus ne leur permettant pas de « choisir » leur logement.

Des publics ni précaires, ni aisés, différents selon les territoires et les niveaux de marché, nécessitant dès lors des approches pragmatiques, basées sur une connaissance fine des populations, des marchés immobiliers, croisées aux objectifs des territoires : « quelles populations je cherche à accueillir, à retenir ? ». L'extension du domaine de réflexion au-delà du seul prix a par ailleurs été portée par tous les territoires, considérant qu'il s'agissait de s'intéresser à la globalité des coûts résidentiels (mobilité, énergie, etc.) pour pouvoir répondre aux mieux aux besoins des populations. Un élargissement du cadre qui appelle à poursuivre la transversalité.

Sous l'égide d'un des administrateurs de l'AUDAP, les membres disposent entre eux à présent d'un réseau d'expertises pointues, auprès duquel ils peuvent trouver un avis, un conseil, un exemple, etc.

PLUI LABOURD EST & LABOUR OUEST : APPRÉHENDER ENSEMBLE LES ENJEUX COMMUNS

► **#PLUi** #diagnostic #revitalisation

Le lancement de l'élaboration des PLUi Labourdins a été l'occasion d'organiser des visites terrain avec les élus. A l'appui d'une approche à la fois sensible et qualitative l'Agence d'urbanisme et les services de la collectivité se sont donné le temps de partager une connaissance commune des dynamiques territoriales liées aux problématiques d'aménagement et d'urbanisme. Il s'agit d'échanger collectivement sur des enjeux communs à l'échelle des deux PLUi pour participer à la définition d'une stratégie territoriale commune et préparer l'élaboration des PADD exposant les ambitions politiques.

Des visites itinérantes : Vers une connaissance partagée du territoire

Des visites ont été organisées à destination des élus des deux PLUi, ponctuées de rencontres de maires et d'acteurs du territoire. Les élus découvrent plusieurs communes avec pour objectif, l'observation de la diversité territoriale du Labourd. Ces visites ont permis d'appréhender la variété des contextes (inter)communaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et les enjeux communs que les communes partagent.

Innovation de méthode de diagnostic : Une approche sensible et qualitative

Les visites de communes s'appuient sur une approche sensible de terrain : diagnostics en marchant, présentation d'exemples de projets, rencontres entre acteurs, élus, etc. Elles s'accompagnent de livrets des enjeux territoriaux et d'aménagement des communes visitées et sont un premier pas de diagnostic qui reposent sur la participation des acteurs, la confrontation des points de vue et l'échange.

Découverte de communes, de projets et rencontres d'acteurs : Un regard sur les enjeux communs

Les visites et les enjeux communs qu'elles ont permis d'aborder entrent en résonance avec les objectifs qualitatifs retenus dans les prescriptions des PLUi : transition bas carbone, préservation des ressources et régénération, modèle assurant la fin de l'étalement urbain/revitalisation, production de logements pour tous, etc.

AMBITION A

Coopération, cohérence territoriale :
Pour plus de synergies



ZOOM SUR...

L'EAU DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME – EXEMPLES

► #observation #transfrontalier
#coopération #logement

L'agence de l'eau Adour Garonne est un partenaire majeur de l'AUDAP et la question de l'eau dans toutes ces composantes constitue un enjeu partagé. L'agence d'urbanisme travaille à l'intégration des problématiques liées à l'eau et aux changements climatiques dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des documents de planification, la programmation et le suivi de projets urbains, la communication et sensibilisation des élus et acteurs du territoire s'appuyant sur des outils de connaissance et d'objectivation. Par exemple :

L'élaboration du SCOT de la Communauté de communes d'Orthe et Arrigans

L'AUDAP a poursuivi l'accompagnement de la CCPOA dans l'élaboration de son SCOT intégrant les questions de l'eau par la question de l'agriculture et des fonctions du sol permettant ainsi d'élargir les échanges sur les défis de transitions du territoire. Cette approche avec un public d'élus dont plusieurs sont agriculteurs ou familiers, a permis d'aborder des sujets jusqu'à présent mal considérés : changement climatique, infiltration des eaux de pluie, risque inondation, cadre de vie, agroécologie, biodiversité, etc.

Ces approches ont nourri le Projet d'Aménagement Stratégique qui va être re-débatu en cette fin d'année en même temps que la présentation des premiers éléments du DOO.

2 ambitions englobantes intégrant les problématiques liées à l'eau précitées sont retenues :

- Valoriser les espaces de nature comme équipements d'intérêts collectifs pour une ruralité préservée
- Considérer la trame verte et bleue comme une armature d'équipements écosystémiques.

Ces ambitions sont déclinées dans le DOO en cours d'écriture en lien avec la commission aménagement.



Etat Initial de l'Environnement du SCOT Pays Basque- Seignanx : poursuites et finalisation

L'EIE a été mis à jour et finalisé en 2024. Cela fait suite au travail de compilation de donnée et rédaction de chapitre provisoire entamé en 2021. L'EIE comporte 6 chapitres, dont un dédié à l'eau (chapitre 3). Le chapitre Eau contient des éléments de diagnostic et d'enjeux sur :

- L'état des masses d'eau (chimique, écologique, bactériologique) ;
- Les éléments relatifs à l'eau potable (consommation, qualité, quantité) ;
- Les éléments relatifs à l'assainissement (AC, ANC, industriel) ;
- Les éléments relatifs aux eaux pluviales ;
- Un regard sur les effets du changement climatique sur chacune de ces entrées.

Une réunion de présentation des enjeux qui ressortent de l'EIE a été organisée en décembre 2023 par le Syndicat avec tous les membres du CoTech (à savoir les techniciens de la CAPB et du Seignanx, de l'AEAG, de l'institution Adour, du CPIE Seignanx, de Bil Ta Garbi, etc.). Ils ont pu faire part en séance de leurs remarques suite à l'envoi des différents chapitres en amont de la réunion. Suite à cette réunion, le travail a consisté à intégrer leurs remarques et mettre à jour les éléments avec les données les plus récentes selon leur disponibilité. Les chapitres ont été finalisés avant l'été 2024. Le dossier compilé par l'AUDAP a été envoyé au SCOT en octobre 2024. L'EIE complet a été diffusé aux élus et aux partenaires techniques.

L'élaboration du PLUi du Seignanx

L'AUDAP a été mobiliser dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Seignanx considérant les problématiques liées l'eau tout au long de la démarche. Le diagnostic comporte plusieurs volets spécifiques (Un accès à une eau suffisante et de qualité et sa préservation, en lien avec les besoins démographiques à venir et l'adaptation aux changements climatiques, diminution de l'imperméabilisation, etc.).

Le PADD qui expose le projet et définit les orientations générales souligne la nécessité de prendre en compte le fonctionnement hydraulique naturel à l'échelle des bassins versants, de préserver les sols vivants et assurer une gestion naturelle des eaux pluviales, etc.).

De même, les Orientations d'Aménagements et de Programmation traitent de la question de l'eau à divers niveaux :

- Limiter l'imperméabilisation des sols, en respectant strictement le coefficient de pleine terre ;
- Respecter et tirer parti des spécificités des sites (qualité des sols/topographie/qualités paysagères et environnementales...) ;
- Privilégier l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

AMBITION **B**

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



RETOUR 2024 SUR L'AXE

En 2024, les travaux ont contribué à la prise en compte de la diversité des modes de vie, de la santé & du bien-être collectif, de la création de liens sociaux, économiques, culturels et sportifs. Ils ont participé du ménagement des territoires pour favoriser la qualité de vie considérant les besoins des usagers, en accompagnant les transitions sociétales et environnementales. Les missions ont concerné les transitions sociétales et environnementales à plusieurs niveaux considérant, entre autres, l'accompagnement des politiques de l'habitat et de mobilité ainsi que les outils de connaissance/suivi associés en dialogue avec les membres et les territoires. Elles ont également portée sur l'offre d'équipement et de services sur les territoires.

Un accompagnement important des membres sur leurs stratégies en matière d'habitat

L'AUDAP a finalisé le Plan Départemental de l'Habitat et le Programme Local de la CLO. Elle a apporté son appui au lancement du PLH du Seignanx ainsi qu'à l'élaboration engagée de celui de la CAPBP notamment en matière d'estimation des besoins en logement. Une L'AUDAP analyse des locations courtes durées a été également engagées avec Maremne Adour Côte Sud et le GIP littoral.

Le Département des Landes et la DDTM40 ont sollicité l'AUDAP pour accompagner la révision du schéma d'accueil des gens du voyage. Sur le même sujet, l'AUDAP a poursuivi l'accompagnement de Nord-Est Béarn.

Depuis le début de l'année, l'agence assure la mise à jour de données et suivi d'outils nécessaires à l'accompagnement des politiques publiques en matière d'habitat (observatoire des loyers, la veille sur les copropriétés, les « tableaux de bord PLH » ...). Ces données permettent d'animer un réseau d'acteurs, d'alimenter des projets (arrêté préfectoral d'encadrement des loyers, travaux de l'ADACL40...).

La participation à la mise en œuvre et suivi des stratégies liées à la mobilité

L'Agence a poursuivi l'accompagnement de ses membres dans la mise en œuvre et suivi de leurs stratégies concernant les mobilités et la promotion des modes actifs : intégration urbaine et accès aux gares du RER Basco-Landais, développement du covoiturage, mise en œuvre des plans de mobilité et de déplacement des syndicats.

Elle a alimenté les outils d'observation (observatoire des PDU, lettre d'information...). Les travaux du « Club des mobilités » ont été l'occasion de tester de nouveaux outils tel « MétroSat » pour suivi de trafic et incidence de projets (fermeture route de la Corniche au Pays Basque), poursuite du développement du simulateur « coûts Résidentiels/mobilité/environnement ».

L'implication de l'AUDAP dans les stratégies liées aux équipements et services de ses Membres

L'Agence a été mobilisée sur l'élaboration de schémas et d'observation liés aux équipements et services notamment en matière de tourisme avec le Département (indicateurs d'intensité), de services publics avec la révision du schéma départemental d'accès aux services publics (SDAASP) avec la Préfecture et le Département des Pyrénées Atlantiques, Observatoire des collèges et de la petite enfance (adéquation offre/Demande).



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



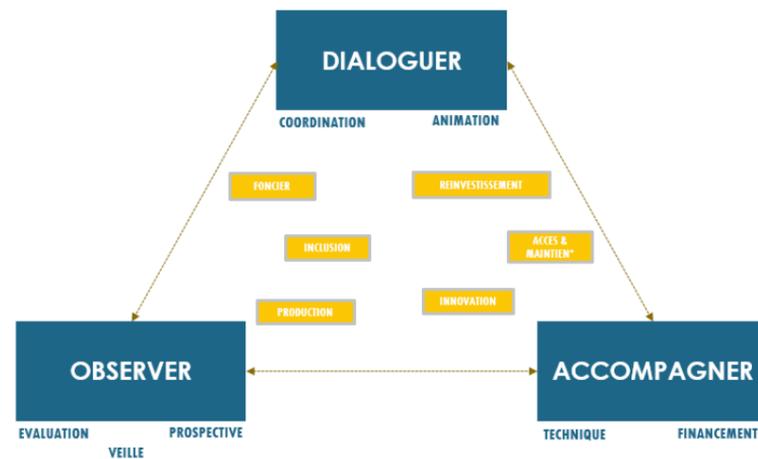
ZOOM SUR...

SIGNATURE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (2024-2030)

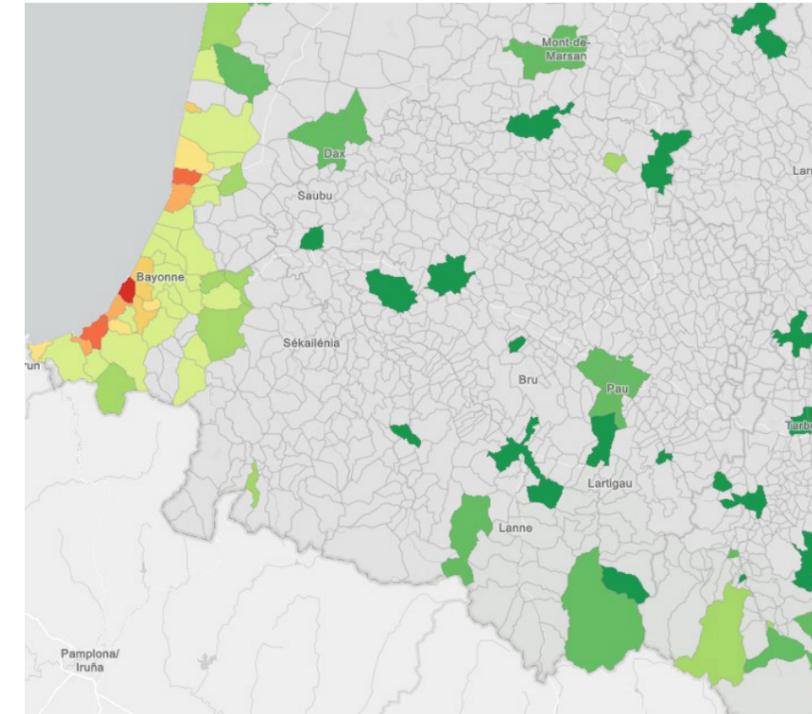
► #Habitat #logement #offreabordable

L'AUDAP a accompagné le Département et l'État dans l'élaboration du deuxième PDH des Pyrénées-Atlantiques. L'association de tous les partenaires a permis d'éclairer et de guider l'élaboration de ce document au travers d'instances de dialogue permettant à chacun de partager ses difficultés, ses besoins, ses souhaits d'action. Le PDH s'est fixé pour objectif de définir les conditions de mise en œuvre et de « réussite »

des politiques de l'habitat. Elles se déclinent en trois axes : la structuration de l'information à destination des collectivités, l'animation de réseaux et la mise à disposition d'une boîte à outils. Le PDH se positionne ainsi comme une plateforme de partage de connaissances, d'échanges et de dialogue au service de l'habitat autour du triptyque OBSERVER – DIALOGUER – ACCOMPAGNER.



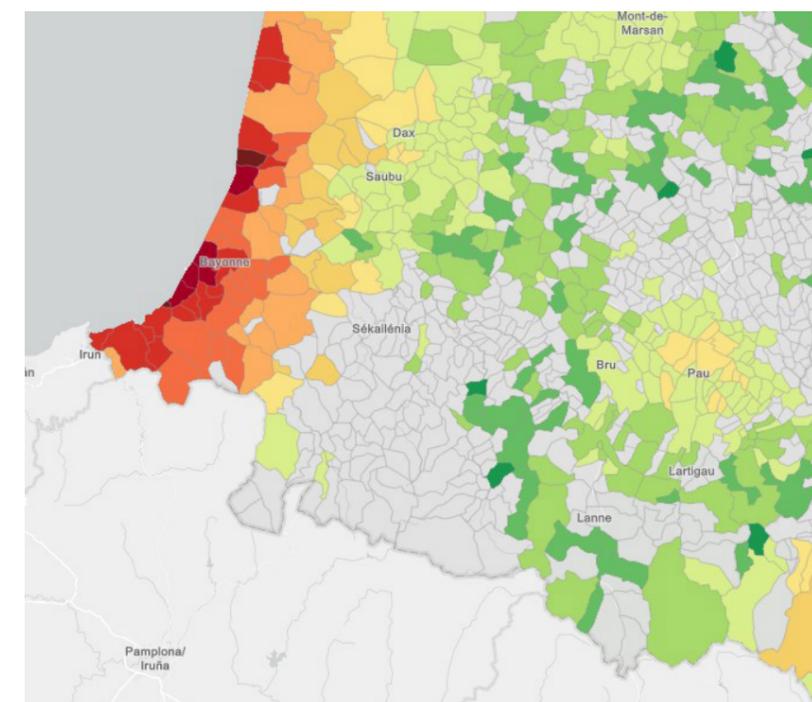
Prix des appartements anciens (2019-2021) en rapport à la médiane nationale



Appartements anciens (période 2019-2021)



Prix des maisons anciennes (2019-2021) en rapport à la médiane nationale



Maisons anciennes (période 2020-2022)



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

L'ANALYSE DES LOCATIONS DE COURTES DURÉES SUR LE LITTORAL AQUITAIN

► #Habitat #logement #offreabordable

Avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine et partenariat avec le GIP Littoral, la démarche a consisté à travailler sur les dynamiques des locations de courte durée. Ces travaux à l'échelle de l'ensemble du littoral ont également été conduits spécifiquement sur la Communauté de communes de Marenne Adour Côte Sud. En effet :

- Les résidences secondaires occupent une place importante dans le parc de logement sur le littoral (jusqu'à 50 % dans certains EPCI) avec un essor des locations de courte durée ces dernières années ;
- Le sujet est objet de discussions et enjeux territoriaux entre attractivité touristique et tension sur le logement à l'année ;
- Le contexte national a été mouvant avec un décret sur les zones tendues touristiques et une proposition de loi visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue ;
- Les collectivités du littoral régional ont engagé des réflexions sur le sujet et/ou ont mis en place des outils.

Une analyse de contexte et des dynamiques à l'œuvre à l'échelle du littoral régional avec un zoom particulier sur la CCMACS était nécessaire pour s'inscrire dans la feuille de route Littoral 2030 « Une attractivité qui impose de repenser l'accueil et l'accessibilité des territoires littoraux ». La réflexion a porté sur la place des résidences secondaires, les nouvelles pratiques (plateformes numériques de location, bi-résidentialité, etc.) et leur impact présentiel sur les territoires. L'analyse des dynamiques relatives aux locations de courte durée

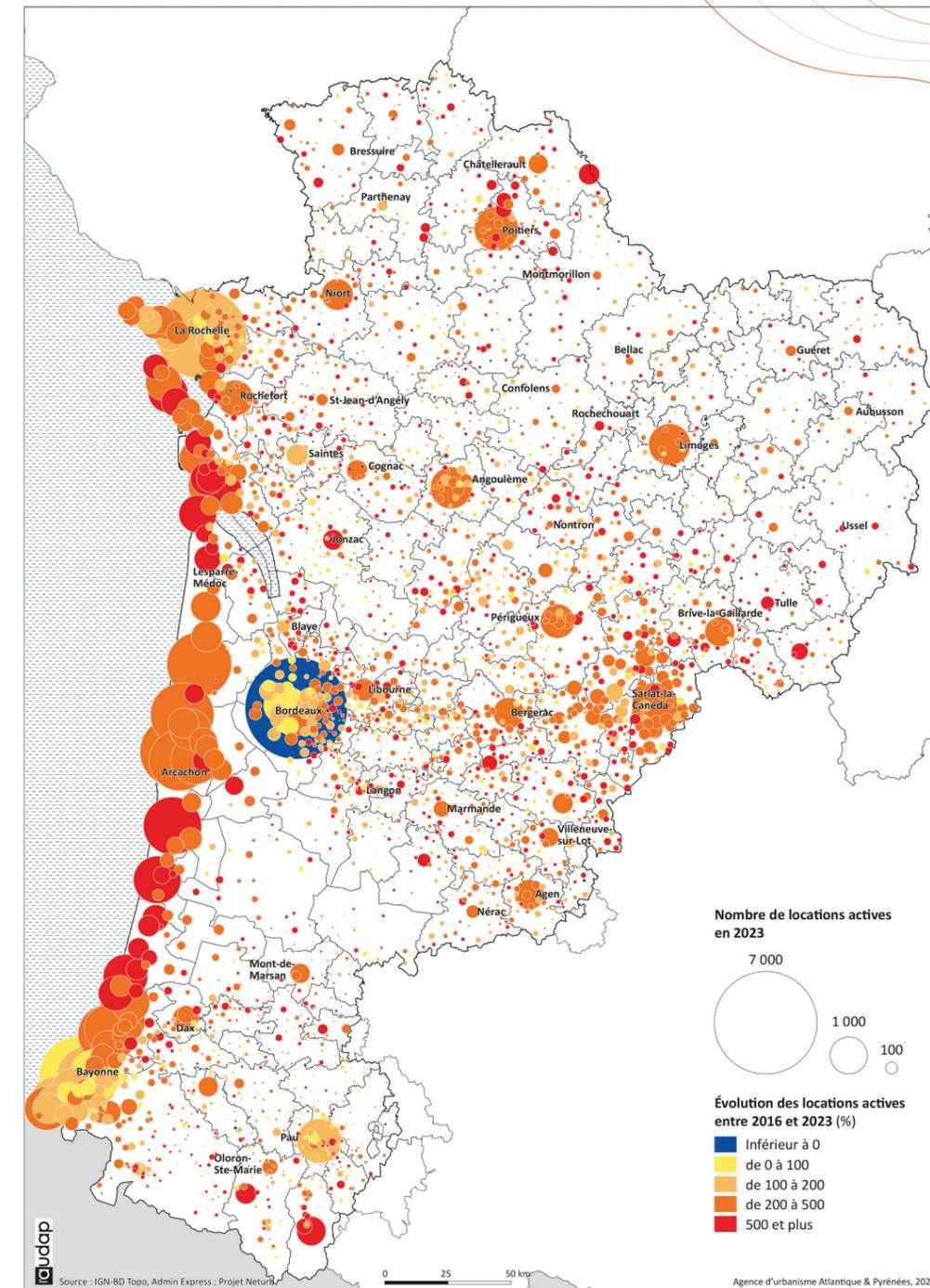
(2016/2023) visait à comprendre comment les collectivités se sont emparées du sujet dans les politiques publiques. L'intérêt a porté aussi sur la possibilité de mesurer les effets sur l'habitat et le fonctionnement des marchés mais également sur l'économie touristique des territoires littoraux.

Plusieurs axes étaient ciblés :

- Quantification et spatialisation des locations courte durée (volume, poids, dynamiques d'évolution, etc.) ;
- Analyse des dynamiques par rapport au parc d'hébergement touristique et son évolution (résidences secondaires, lits touristiques professionnels, etc.) ainsi que par rapport au parc de logement et son évolution (résidences principales, offre locative, prix immobiliers, etc.) ;
- Analyse des évolutions règlementaires et des outils disponibles avec retours d'expériences des territoires.

Un séminaire de restitution en 2025 permettra de partager les résultats et d'organiser le débat autour des problématiques associées en termes de politiques publiques.

Nombre de locations actives en 2023 et évolution entre 2016 et 2023



AMBITION B

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

OUTIL SUR LES COÛTS RÉSIDENTIELS

#modesdevie #mobilité
#ménage #économie

Comment faisons-nous nos choix de logements ? Il semble évident que les besoins du moment, voire les aspirations de demain d'une part, et les moyens et les offres actuelles d'autre part orientent largement nos localisations. Mais comment intégrons-nous d'autres variables : les impacts économiques, énergétiques, environnementaux ? les coûts à long terme ? En sommes-nous bien conscients ?

La question du choix résidentiel – vivre proche de son emploi malgré des loyers élevés, ou s'éloigner pour accéder à un logement plus abordable au prix d'un surcoût mobilité – est au cœur des préoccupations des ménages, des collectivités et des acteurs économiques.

L'outil développé vise à essayer de d'offrir une deuxième lecture : au-delà de la pragmatique de l'instant T (mes besoins, mes moyens, les offres), une plus rationnelle qui intègre des « coûts », individuels et collectifs, à courte longue échéance : économiques, énergétiques et environnementaux. Ce prototype s'appuie ainsi sur des données croisées afin d'objectiver les choix résidentiels et de guider les politiques publiques vers une transition écologique aussi bien en lien avec les stratégies de planification que d'organisation des mobilités.

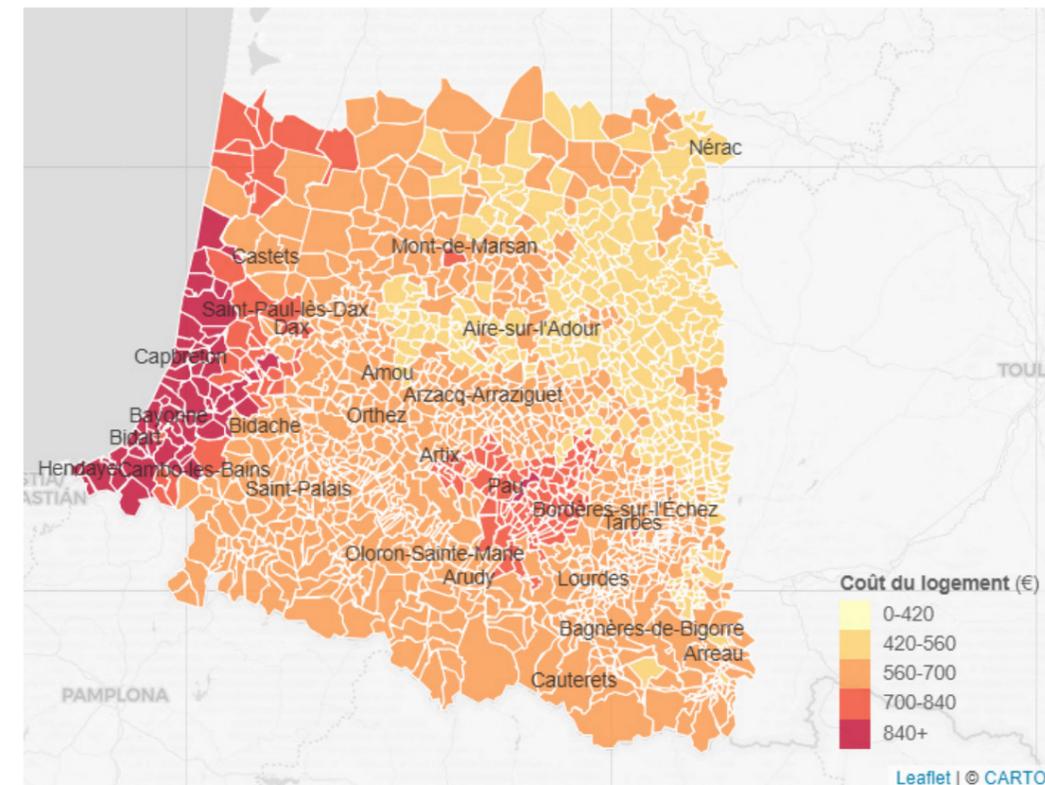
A ce jour, l'outil intègre 4 modules :

- Module 1 : Où mes budgets me permettent-ils théoriquement d'habiter ? Choisissez une commune cible, définissez vos budgets transport et logement, l'outil cherchera les communes qui peuvent théoriquement répondre à votre besoin ;

- Module 2 : Combien me coûtent mes choix de logement et de mobilité ? Comparez plusieurs scénarios de vie. Vous découvrirez leurs coûts économiques, temporels ou encore en termes d'émissions de gaz à effet de serre.
- Module 3 : Quel est le coût résidentiel des communes ? Comparez les coûts moyens pour les résidents des communes.
- Module 4 : Quel pourrait être le coût résidentiel des communes ? Comparez les coûts moyens pour les résidents des communes en dressant des hypothèses de variation des prix et des pratiques.

Engagée depuis 2023, la démarche sera poursuivie en 2025 avec la perspective d'intégrer les temps de parcours spécifiquement liés aux transports en commun et de travailler sur l'ergonomie de l'outil.

Les Modules



AMBITION **B**

Cohésion, habitants, modes de vie :
Vivre ensemble



ZOOM SUR...

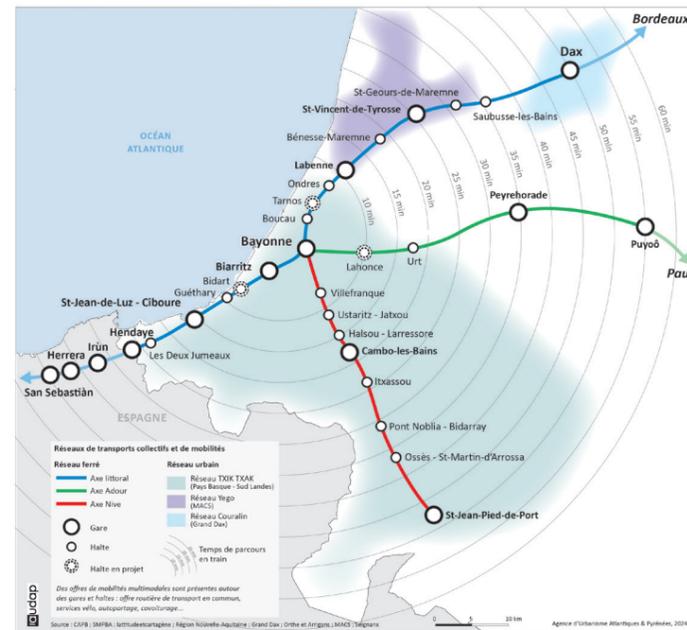
LE LABEL SERM POUR LE PROJET DE RER BASCO LANDAIS : UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE

► #mobilité #transport #RER #Réseau

Le projet de RER basco-landais, dont la réalisation est envisagée à l'horizon 2032, vise à renforcer la fréquence des services ferroviaires entre Dax et Saint-Sébastien. Il s'inscrit dans une démarche concertée entre les collectivités locales et la Région, autour d'une feuille de route commune pour l'aménagement de l'axe littoral ainsi que des vallées de l'Adour et de la Nive.

Dans le cadre de l'élaboration du Service Express Régional Métropolitain (SERM), l'AUDAP a également mené des études sur les possibilités de création ou de réaménagement de gares et haltes ferroviaires. Ces réflexions s'inscrivent dans une logique d'intégration urbaine, notamment sur les secteurs situés entre Urt et Boucau, ainsi qu'entre Tarnos et Ondres.

Le périmètre du Service Express Régional Métropolitain (SERM) du RER Basco-Landais
Accessibilité / temps de parcours



AMBITION C

Préservation, garantie,
valorisation des ressources



RETOUR 2024 SUR L'AXE

Au cœur des enjeux de transitions, cette ambition a continué en 2024 à orienter les missions de l'Audap à toutes les échelles d'intervention et champs d'activités, de la question de la sobriété foncière / aménagement du territoire, à l'organisation des mobilités, des stratégies et des projets environnementaux en passant par le développement de l'économie circulaire...

La ressource foncière : une préoccupation de la planification aux projets locaux

De nombreux travaux ont été consacrés à la recherche de préservation / optimisation de la ressource foncière à l'instar des nouvelles approches en matière d'aménagement des zones d'activités économiques, espaces de centralités et sites de projets. L'Agence a continué à accompagner ses Membres dans la définition de stratégies foncières et leur mise en œuvre : AMI ZAN de la MACS, séminaire ZAN de la CAPB...

À l'articulation entre la prise en compte de la ressource foncière et de la transition écologique, l'AUDAP a accompagné la commune d'Hasparren dans la définition d'une stratégie de renaturation. Une démarche similaire a été engagée avec Hendaye soulignant la possibilité de déployer ce type de projet sur toutes les communes.

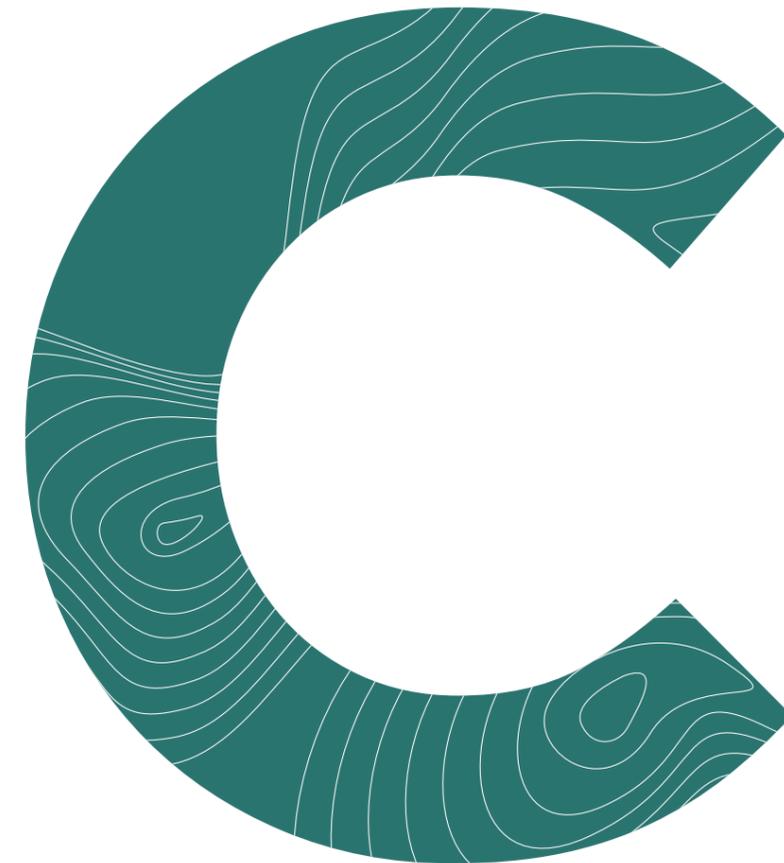
L'Agence a continué à œuvrer au développement de l'économie circulaire et transition écologique

L'AUDAP a poursuivi les travaux sur la « Toile » BTP avec l'écosystème des acteurs de la filière béton pour décarboner la filière avec une ouverture sur les autres matériaux bas carbone. Une « Toile » a également été réalisée sur les potentiels de valorisation des boues de stations d'épuration en lien avec le CD64 et l'AEAG.

Par ailleurs, l'agence a aussi été mobilisée sur les Plans Climats Air Energie Territoriaux à l'instar de la CCLLO ainsi que sur les actions de gestion des ressources/espaces croisant des problématiques de changement climatique : montagne basque (PNR), programme européen « Life » sur l'eau et les risques en zone de montagne (CCPN). A noter la finalisation de l'Atlas des Paysage avec le CD64.

L'AUDAP porte avec ses membres une mission de mutualisation augmentée « bien vivre à +4°C » visant à définir des solutions d'adaptation. Elle accompagne également la Région Nouvelle Aquitaine dans la mise en œuvre de sa Stratégie Biodiversité en participant de la mobilisation d'un réseau d'acteurs.

À noter en 2024, la participation de l'AUDAP au Programme d'Actions Pour la Prévention des Inondations (PAPI) conduit dans le Syndicat Mixte du Gave de Pau.



AMBITION C

Préservation, garantie,
valorisation des ressources



ZOOM SUR...

CLUB OBSERVATION ET STRATÉGIE FONCIÈRE : FORMES URBAINES & SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

► #adaptation #changementclimatique
#opérationsexemplaires #outil #carteinteractive

La région Nouvelle Aquitaine organise régulièrement des clubs observation et stratégie foncière. En 2023 elle initie un cycle de 3 clubs sur la sobriété foncière. Lors de la première rencontre du Club en juin 2023, les acteurs régionaux de l'aménagement du territoire ont engagé une réflexion approfondie sur l'habitat individuel, en lien avec les besoins actuels des habitants et au défi des transitions. En 2024, le deuxième opus, a permis d'explorer les nouvelles formes d'habitat adaptées aux spécificités du milieu rural. C'est ainsi que les acteurs de l'habitat et du foncier de Nouvelle Aquitaine se sont retrouvés le 4 décembre à Limoges. Ce club a été particulièrement riche en échanges, mettant en lumière des pistes concrètes pour diversifier l'offre de logements dans les territoires détendus. Les discussions ont porté sur les stratégies à adopter et les outils à mobiliser pour faire évoluer les modèles d'aménagement. Comme lors des éditions précédentes, l'AUDAP a accompagné la Région dans l'organisation de cette journée. Une collaboration étroite avec le CAUE 87 a permis de co-construire un programme ambitieux, incluant des ateliers pratiques autour de cas réels en Haute-Vienne. Rendez vous fin d'année 2025 pour le 3ème volet !



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET ZONES D'ACTIVITÉS ÉCO- NOMIQUES – SÉMINAIRE

► #sraddet #zan #foncier #ingenierie

Dans la dynamique des sujets de sobriété foncière abordés en espaces résidentiels les années passées, le thème des ZAE était au cœur des réflexions en 2024. Un séminaire a été organisé le 18 novembre dans la zone d'activités de Berlanne à Morlaàs pour partager les réflexions. Près de 70 participants ont pris part aux échanges.

Où accueillir les entreprises qui souhaitent se développer ou s'installer sur nos territoires Sud-Aquitain ? Comment leur trouver une place dans un contexte de rareté foncière ? Quelles perspectives à l'heure de la zéro artificialisation nette ? Quel devenir des ZAE dans un environnement à +4° C ?

Une dizaine de témoins sont venus faire part de leur expérience. L'AUDAP a ainsi réuni Elus, agents des collectivités, aménageurs privés et représentants d'entreprises du Sud-Aquitain pour débattre du sujet et proposer des réponses.

Les sujets de densification des espaces économiques et d'aménagement en faveur du bien être des salariés ont été abordés. L'accent a été mis sur la nécessité de faire ensemble : pour utiliser les outils des collectivités et des entreprises ; pour partager des équipements et moyens ; pour valoriser des fonciers sous exploités. L'adaptation des ZAE au effets du changement climatique a également été abordée en lien avec les enjeux de réduction de la consommation foncière et de renouvellement urbain.

Inspirés par l'intervention du cabinet Synopter, plusieurs enseignements ont été retenus : « Ne nous limitons plus à vendre du foncier aux entreprises, mais promettons-leur une expérience. Posons-nous la question du projet, soyons exigeants et choisissons celle qui y répond. Permettons à chacun de jouer son rôle. Tout le monde ne sera pas partant, mais appuyons-nous sur ceux qui ont envie ou sont prêts à suivre pour jouer collectif ».

L'expérimentation locale d'une AFU sur un foncier économique morcelé a également été suggérée. Une Note de l'AUDAP a été réalisée sur ce type d'outil. Cf. site agence



AMBITION C

Préservation, garantie,
valorisation des ressources



ZOOM SUR...

BIEN VIVRE A +4°C

► **#mutualisation** #changement
climatique #adaptation #transition

L'AUDAP travaille à la mise en visibilité des manifestations du réchauffement climatique sur nos territoires. Cette mission vise à comprendre les impacts actuels et futurs des dérèglements climatiques sur la vie quotidienne et identifier des leviers d'actions opérationnels pour adapter nos territoires. Il s'agit d'identifier les points de bascule, actions et les conditions nécessaires à leur mise en œuvre pour fournir aux élus des éclairages précis et opérationnels. 2024 a été consacrée à la perception des habitants locaux. 2025 porte sur les solutions.

L'investigation de plusieurs sources de données couplée à des interviews et des échanges ont permis de connaître les aspirations des habitants et les actions qu'ils seraient le plus enclins à mettre en œuvre. Concrètement, l'analyse s'est appuyée sur les baromètres internationaux, nationaux et locaux, des micros-trottoirs dans cinq communes (Bidart, Tosse, Salies-de-Béarn, Pau, Arbéost-Ferrières) aux situation géographiques contrastées, un atelier avec des élèves du Lycée Cassin de Bayonne.

Par ailleurs, une liste d'impacts sur le territoire a été élaborée. Elle est la base pour identifier des solutions, déjà élaborées sur

d'autres territoires, à dupliquer localement. Un forum pour les élus permettra de faire dialoguer les élus du sud aquitain : ceux qui mettent déjà des solutions en œuvre, et ceux qui le souhaiteraient, et qui pourraient être incités à se mettre en action en entendant le témoignage d'autres élus.

Les travaux réalisés sont synthétisés dans un premier numéro de la collection spéciale « Bien Vivre à +4° » qui s'intéresse à la perception du changement climatique par les habitants : sont-ils conscients des transformations en cours ? Si non, pourquoi ? Si oui, que signifie ce phénomène pour eux ? Et surtout, sont-ils prêts à agir davantage, à s'adapter, voire à fournir des efforts supplémentaires ? Autant de questions essentielles pour éclairer la voie des actions à venir.

Cette recherche/action sur le sud aquitain est utile à l'ensemble des partenaires, avec des focus concrets sur le territoire pour se projeter. La démarche a participé d'un renouvellement de méthode pour l'AUDAP tel que souhaité par ses membres : rencontre des scientifiques, micros-trottoirs sur plusieurs territoires, mobilisation d'acteurs et Lab'Froum, Master Classe Alexis Gay – Accompagnement au changement...



AMBITION D

Désirabilité, acceptabilité,
rénouveau des territoires



RETOUR 2024 SUR L'AXE

Les missions retenues pour 2024 visent à qualifier les espaces et sites de projets en considérant des modèles d'aménagement renouvelés adaptés aux enjeux de transitions et de sobriété. Ainsi, les travaux réalisés depuis le début de l'année 2024 ont porté sur l'aménagement de centre-bourgs, le réaménagement de zones d'activités, la revitalisation de territoires et des interventions sur la qualification de sites spécifiques.

Des travaux conduits visant à l'attractivité et la dynamisation des bourgs

L'AUDAP a accompagné des projets d'aménagement des espaces de centralité et de bourgs notamment dans le Seignanx, les Luys de Béarn, la commune de Ondres et autres communes inscrites au programme Petites Villes de Demain dans la CAPB. Ces travaux sont réalisés pour partie dans le cadre de l'élaboration d'OAP en lien avec les PLUI ainsi que de la définition d'orientations à l'instar du schéma de revitalisation sur le Pays de Naye en lien avec le SCOT.

Des interventions sur des sites de projets à aménager, régénérer et à qualifier

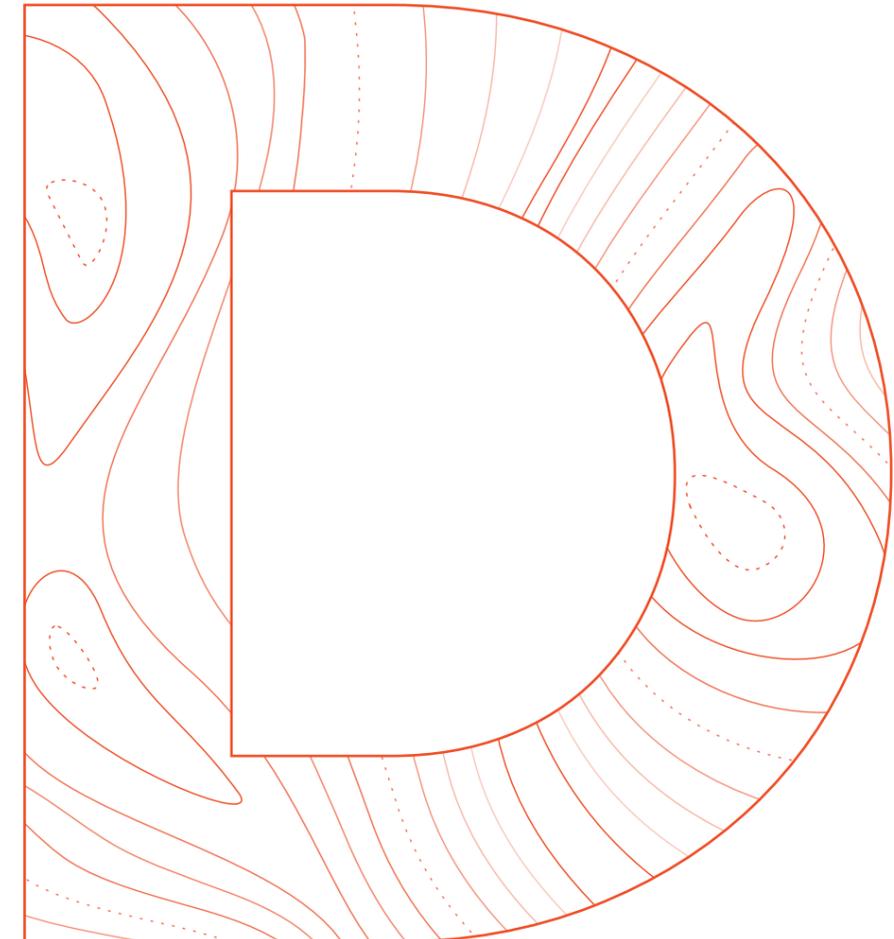
Considérant la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux modèles pour ménager les territoires et incarner les transitions y compris l'adaptation aux changements climatiques, l'AUDAP a accompagné ses membres dans la qualification de sites urbains diversifiés : aménagement de l'entrée Nord-Est et Ouest de la CAPBP, le port de Bayonne, secteurs de projets de la CAPB (Iraty à Biarritz, l'Encan à Ciboure...) nourrissant des Orientations d'Aménagement et de Programmation dans les documents d'urbanisme.

L'AUDAP a été particulièrement sollicitée sur la définition de principes ou plan guide d'aménagement de zones d'activités considérant des enjeux de sobriété, de densité et de qualification des espaces : zones de Berlanne, CAPB, CCLLO, CCVO, CCHB (en démarrage).

Des outils de connaissance et de suivi pour éclairer les politiques publiques

L'Agence a continué en 2024 à alimenter et à développer des outils utiles à la définition d'interventions et suivi d'actions ou stratégies de ses membres.

Ces travaux d'accompagnement concernent par exemple les outils de connaissance et de suivi du tissu économique, des zones et de l'immobilier d'entreprises : observatoire de l'immobilier d'entreprises de l'agglomération du Pays Basque, inventaire des ZAE dans les Luys en Béarn et potentialités. L'AUDAP a également poursuivi sa mission d'appui au Schéma Départemental du tourisme lié à la mise en place d'indicateurs d'intensité touristique.



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

CAMBO-LES-BAINS : UN SITE STRATÉGIQUE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS URBAINS

► #aménagement #projet #programmation

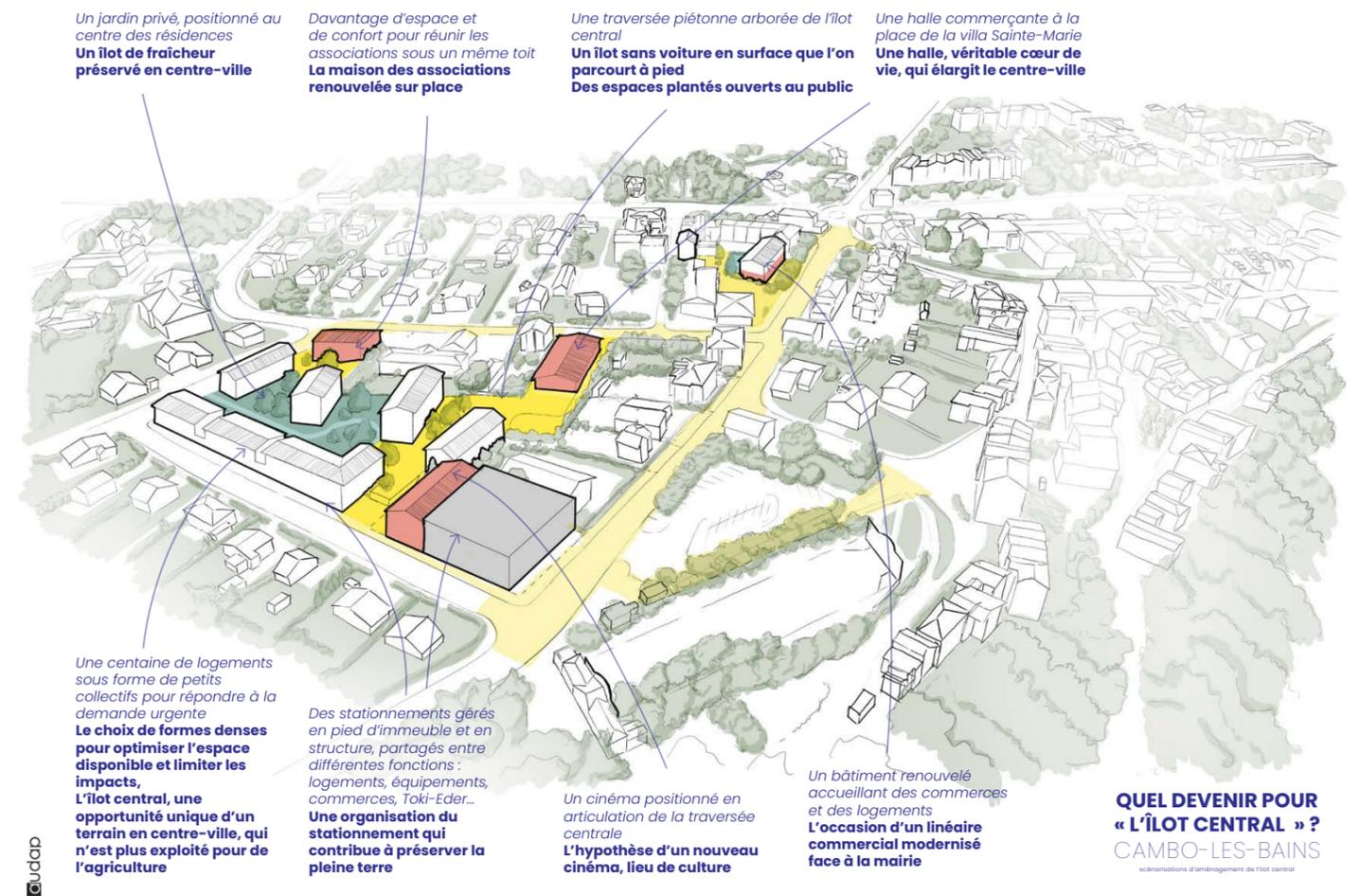
Cambo-les-Bains est confrontée aux enjeux des communes qui, au gré de leur croissance démographique, deviennent des petites villes : logement, mobilité, équipements, commerces, vivre ensemble... Pour y répondre, la municipalité porte un projet de renforcement de son centre-ville et compte, pour ce faire, s'appuyer sur des terrains, dont elle a fait l'acquisition

Consciente de la valeur de ces terrains, la commune a mobilisé l'AUDAP pour accompagner les élus dans la définition d'un projet pour ce site situé face à la mairie. Une marche exploratoire a permis de partager un état des lieux, un atelier maquette a produit des scénarios d'aménagement et les échanges des participants ont permis d'esquisser un projet.

Il s'en dégage une programmation mixte (logements, locaux culturels et associatifs) s'organisant autour d'espaces publics libérés de la voiture et d'un nouvel espace commercial.

La collectivité dispose à présent d'une idée plus précise du potentiel du site et de ce qu'elle souhaite en faire. Elle devra mener les études techniques permettant de préciser le projet et se rapprocher d'opérateurs pour lui donner vie.

Une des hypothèses d'aménagement étudiée



AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation, innovation : co-construire le futur des territoires



ZOOM SUR...

UNE STRATÉGIE « NATURE EN VILLE » POUR LA COMMUNE D'HENDAYE

► #diagnostic #pvd #renaturation

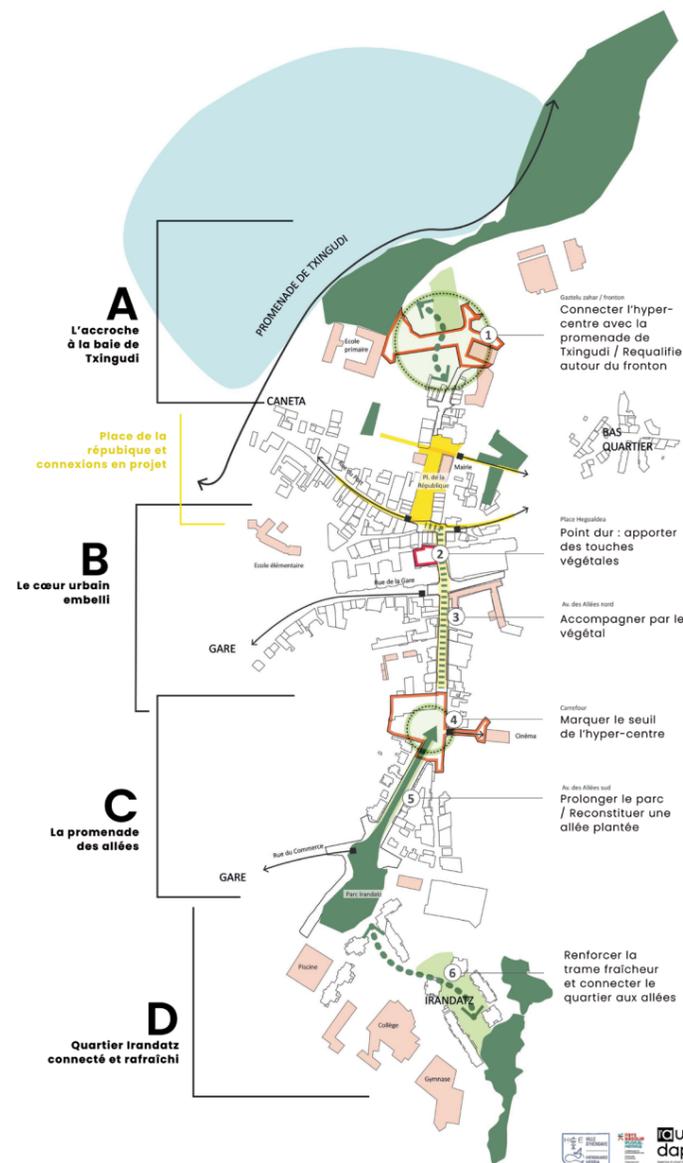
Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain, l'AUDAP a accompagné la commune d'Hendaye dans la définition d'une stratégie de renaturation du centre-ville. Cette mission a pour objectif de permettre à la commune d'établir un diagnostic partagé et de poser les premières pierres d'une stratégie visant à développer la Nature en Ville.

Un travail collectif a amené les élus à s'accorder sur les grandes ambitions portées par le projet, c'est-à-dire, améliorer la santé des habitants, opérer une meilleure gestion de l'eau et augmenter de la biodiversité en ville. L'Agence a pu en l'occurrence mettre en perspective la réalité des bienfaits de la Nature sur la santé des habitants et sur le besoin de prendre en compte le végétal dans un triptyque indissociable « eau-sol-végétaux ».

Un diagnostic en marchant et des ateliers ont posé un état des lieux des usages et repéré de secteurs d'intérêts ainsi que de la place laissée au végétal dans la commune.

La mission a également permis de formuler les préalables à la mise en place de la stratégie « Nature en ville » et de retenir des sites prioritaires par les élus. Des esquisses d'aménagements ont été établies sur les sites identifiés et des fiches actions ont été détaillées permettant à la commune d'avoir toutes les clés de réussite du projet. Tout au long de la démarche, l'Agence a fourni des références de projets de nature en ville.

A l'issue des ateliers puis de la formalisation du projet, les travaux réalisés ont été présentés au conseil exécutif de la mairie.



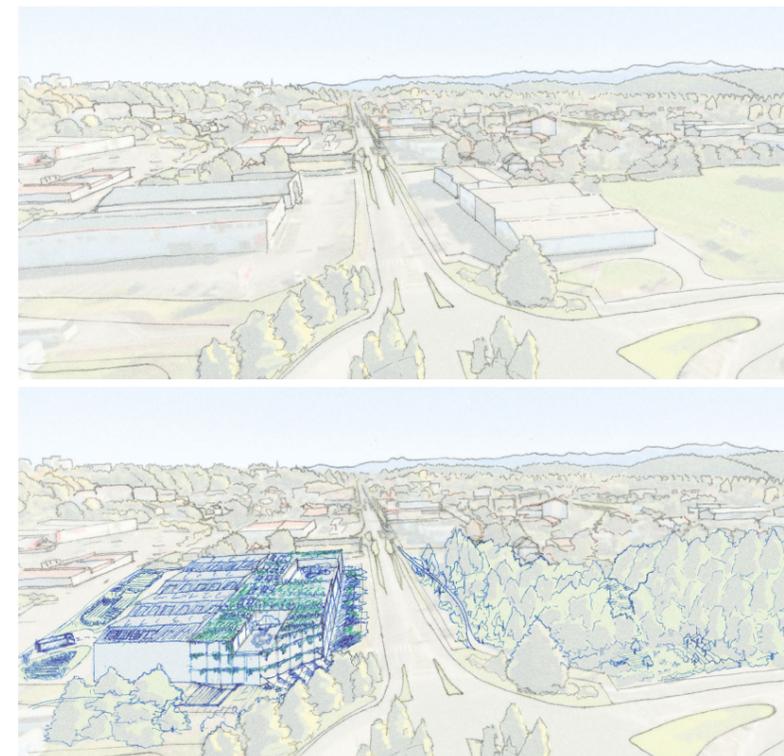
LES ENTRÉES DE VILLE : UN ENJEU DE CONQUÊTE ET D'ENCADREMENT DES PROJETS

► #cadredevie #foncier #espacepublic

Entrée nord, entrée est, entrée ouest...L'AUDAP accompagne la CAPBP depuis 2022 dans la mise en projet du PLUi autour des entrées de ville de l'agglomération.

Au-delà du paysage souvent dégradé qu'elles offrent, les entrées de ville présentent surtout des potentiels de développement importants aux abords d'axes de mobilité performants et d'espaces bien équipés en offre du quotidien. L'investissement de la collectivité sur la requalification des espaces publics invite à rationaliser d'autant plus les fonciers mobilisables et à anticiper leur mutation. Ces gisements issus d'occupation en décalage avec la transformation des villes (série de « boîtes à chaussures » sur de vastes parkings) représentent des potentiels pour construire, déconstruire, valoriser et dans tous les cas améliorer le cadre de vie de ces sites stratégiques.

Plutôt qu'une mise en projet, le travail sur l'entrée est de Billère a consisté en une mise en récit d'un futur possible, alliant rationalisation foncière et amélioration du cadre de vie. Des scénarios prospectifs, parfois un peu décoiffant, ont bousculé les élus dans la vision de leur commune. Cette réflexion a permis de prioriser l'action le long de cette séquence de la route de Bayonne et de traduire cette stratégie dans le PLUi.



Entrée actuelle / Entrée résiliente

AMBITION D

(Re)génération, (re)dynamisation,
innovation : co-construire le futur
des territoires



ZOOM SUR...

ATTRACTIVITÉ DES ESPACES RURAUX

► #mutualisation #ruralité #cadredevie

90 % du territoire d'intervention de l'AUDAP est rural. Avec l'appui de la Région et la mobilisation des membres, l'Agence soutient la recherche sur l'attractivité de ces territoires, notamment en Sud-Aquitaine. Elle a accueilli depuis 3 ans une thèse intitulée « Choisir d'habiter le rural : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux » dirigée par l'Université de Toulouse. Elle vise à quantifier et comprendre les motifs d'attrait résidentiel en se concentrant sur la perception des habitants de Soule et de Béarn des Gaves.

En 2024, la mission mutualisée a permis d'investiguer le sujet de l'attractivité résidentielle des territoires ruraux et plus globalement d'alimenter les réflexions sur « habiter le rural », en permettant de réaliser du terrain en Béarn des Gaves et en Soule ainsi que entretiens auprès d'habitants et acteurs des territoires ruraux tout en accompagnant de nouvelles réflexions sur la satisfaction des habitants des services et équipements des territoires ruraux. Les travaux ont été valorisés lors d'un séminaire en Béarn des Gaves. En lien avec la Région, l'AUDAP accompagne la DATAR dans la suite de la démarche liée à la question de l'accès aux services dans les territoires ruraux avec l'élaboration d'une grille d'entretien pour questionner les habitants.

Les résultats soulignent l'importance du cadre de vie (situation géographique, climat, paysage, ambiance rurale, patrimoine...), de l'accessibilité au foncier, des aspirations personnelles dans le choix de s'installer. 3 profils émergent parmi les habitants : le rural protecteur face aux enjeux du changement climatique, le rural social et collectif (proximité et vie locale...), et le rural récréatif et contemplatif. Choisir le rural demande un équilibre entre opportunités et adaptations, telles que l'intégration sociale, la reconversion professionnelle et la mobilité.



Terrain Béarn AUDAP
– Enquête auprès des
habitants

AMBITION E

Agence forum, Échanger, observer, mettre en dialogue et partager la connaissance



RETOUR 2024 SUR L'AXE

En 2024, l'AUDAP affirme sa vocation de plateforme mutualisée au service des territoires, en conjuguant expertise partagée, innovation data, animation partenariale et temps pédagogiques. À travers le Forum, la Fabrik de la Data et un observatoire territorial renouvelé, l'agence stimule les échanges entre acteurs publics, produit des connaissances fiables et outille la décision locale. Elle s'impose ainsi comme un espace de coopération et de réflexion stratégique, au cœur des dynamiques d'aménagement et de l'intérêt général. Ainsi, l'Agence publie des rapports, met à jour son site web, et organise conférences et webinaires pour informer et guider au mieux les décideurs.

Publications et actions pédagogiques

Dans la droite ligne des ambitions formulées dans son Contrat-Projet d'Agence 2020-2025, l'AUDAP a poursuivi en 2024 l'expérimentation d'un Blog'Forum ! Dans une logique collaborative, l'Agence envisage ce Blog comme une véritable plateforme d'échange pour offrir aux collectivités et aux acteurs locaux, à celles et ceux qui vivent intensément leurs projets, la possibilité de partager savoir-faire, actions et innovations. En 2024, un nouveau « post » a été mis en ligne « Toute stratégie de sobriété se doit d'inclure le numérique responsable » avec la collaboration de L'agence de développement des usages numériques du Pays Basque, l'antic Pays Basque.

L'AUDAP a poursuivi en 2024 sa formule « L'a Revue » avec la sortie de son troisième numéro « L'eau, retour aux sources ». Toujours orienté « Point de vue – Recherche », ce numéro explore l'eau, élément essentiel qui irrigue nos vies et nos métiers. Malgré sa prépondérance, l'eau reste encore trop souvent un sujet sous-estimé dans nos politiques d'aménagement. Son « abondance » apparente cache une fragilité grandissante. La surutilisation et la négligence menacent la pérennité de cette ressource vitale.

Quels sont les principaux défis auxquels nous sommes confrontés en matière de gestion de l'eau à l'ère du changement climatique, et quelles solutions innovantes peuvent être envisagées pour y répondre de manière efficace et durable ? Comment la prise en compte de l'eau dans nos projets de territoires nous permet-elle des approches décloisonnées et transversales ? Pouvons-nous, et comment, concilier l'obligation de préserver et gérer de manière durable nos ressources en eau avec le développement de nos territoires.

Ces différents aspects de l'élément donnent la parole à une grande diversité de contributeurs : écrivains, (Erik ORSENA, Fred FORT), ingénieure (Charlène DESCOLLONGES), élus (Emmanuel ALZURI, Maider AROSTEGUY, Martine BISAUTA...), universitaire (Franck d'AMICO), acteurs de l'eau (Michel BERNOS, Marie BAREILLE, Guillaume CHOISY...), journaliste (Serge AIROLDI), juriste (Marine CALMET) et bien d'autres.

L'AUDAP a également édité sept nouveaux numéros de « L'a Note » à retrouver sur le site web audap.org : « L'Association Foncière Urbaine (AFU) : Un outil au service de la recomposition des tissus urbains et des Zones d'Activités Économiques (ZAE) » ; « Une Toile pour décarboner la filière béton : de la stratégie à l'action ! » ; « Les logements inoccupés : quelles réalités locales ? » ; « Choisir d'habiter le rural : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux » ; « Wiki Data Commerce : une expérience d'un commun numérique » ; « BV+4° : Perception et acceptabilité du changement climatique par les habitants » ; « Les systèmes territoriaux locaux : vers une nouvelle grille de lecture territoriale du grand Sud-Aquitain - Méthode et mises en perspectives ».



AMBITION E

Agence forum, Échanger, observer, mettre en dialogue et partager la connaissance



RETOUR 2024 SUR L'AXE

L'AUDAP, lieu de dialogue

Plusieurs séminaires majeurs ont été organisés par l'Agence d'urbanisme en 2024.

En 2024, l'AUDAP a lancé la Mastère Classe, un format inédit destiné aux professionnels du 3^e collège, aux techniciens des EPCI membres de l'Agence et aux collaborateurs de l'AUDAP. L'objectif : croiser les savoirs et les expériences autour des grands enjeux de transition – environnementale, sociétale et numérique – avec l'éclairage d'experts.

Lors d'une première session, Aurélien Bigo est intervenu sur sa thèse « Les transports face au défi de la transition énergétique ». Une deuxième session, animée par Alexis Gay à Pau, a réuni une trentaine de participants autour des freins psychologiques à la transition écologique. À travers une conférence et un atelier collaboratif, les échanges ont permis de mettre en lumière le rôle clé de la psychologie sociale pour mobiliser l'action collective.

Par ailleurs, l'AUDAP poursuit son engagement aux côtés des acteurs du territoire avec plusieurs rendez-vous phares en 2024, parmi eux :

- « *Loger* » : un sujet complexe, un tour d'horizon à 360° Dans le cadre des 3^e Cours d'été transfrontaliers à Bayonne, un temps fort aura lieu le jeudi 18 juillet. En partenariat avec la CAPB et Habitat Sud Atlantic, l'AUDAP proposera une journée dédiée aux politiques du logement des deux côtés de la frontière, avec les interventions d'enseignants de référence.
- *Au fil de l'eau : (Ré)aménager en préservant la ressource en eau ?* Le 25 septembre à Billère, l'AUDAP a organisé une visite de terrain dans le cadre d'un cycle national coordonné avec l'AUAT, l'a'urba et l'agence de l'eau Adour-Garonne. Près de 30 participants ont découvert in situ les aménagements exemplaires de la cour de l'école Lalanne, conçus pour valoriser la ressource en eau.

Ou encore, « L'eau, retour aux sources » avec Charlenne Descollonges et Guillaume Choisy à Bayonne, séminaires DISA (Orthez), ZAE (Morlaas), Innoville (Biarritz), les toiles ...

Observation et connaissance territoriale

L'AUDAP a lancé en 2024 deux instances, la Commission de Pilotage de l'Observation Territoriale (CPOT) et le Comité Technique de l'Observation Territoriale (CTOT), sous le label ObSudAq', pour approfondir la connaissance des dynamiques territoriales et aider les membres de l'Agence, élus et techniciens, à identifier des choix et des prises de décisions au sein de leur collectivité. Six thématiques prioritaires ont été identifiées : eau, habitat, énergie, agriculture et urbanisme, transports et mobilité, et sensibilisation. Les premières pistes de travail identifiées par le CPOT porte sur la disponibilité de la ressource Eau en période estivale (littoral vs Montagne), sur le sujet des transmissions d'exploitations et du profil des nouveaux agriculteurs, et sur les impacts du changement climatique, avec un focus sur la création d'indicateurs adaptés aux spécificités locales.

En parallèle, la plateforme web <https://obsudaq.audap.org/> a été enrichie : évolution du nombre d'exploitations agricoles, évolution de la surface agricole utilisée, ... ; Part de la surface irriguée ; Répartition des logements par étiquettes DPE etc.

Par ailleurs, trois DataLabs, instances de travail proactives réunissant les collaborateurs, partenaires et acteurs des territoires et permettant de fabriquer de l'information territoriale nouvelle, par l'exploitation de base de données spécialisées, par l'utilisation de nouvelles technologies et/ou par les sujets novateurs et prospectifs, ont été poursuivis / amorcés : Vacances résidentielle (avec ENEDIS), Projections démographiques (outil co-développé avec l'IEDUB), Énergie & vulnérabilités (ICU, thermosensibilité, GRDF).

AMBITION E

Agence forum, Échanger, observer, mettre en dialogue et partager la connaissance



ZOOM SUR...

NOTRE CARTOTHÈQUE

► #internet #outil #connaissanceterritoriale
#observatoire #espacesmembres

Une collection de cartes en libre accès produites par l'Agence permet tant aux membres de l'Agence qu'aux équipes techniques, et à toute à chacun, de suivre les évolutions des territoires Sud-Aquitain et de développer la connaissance territoriale.

En 2024, plus d'une 15aine de cartes ont été intégrées dans notre cartothèque en ligne. Pour n'en citer que quelques-unes : Part de la population communale résidant dans ou à proximité d'une zone inondable ; Les espaces naturels protégés ou faisant l'objet d'inventaires ; Suroccupation des logements ...

Notre Cartothèque /

Toutes (189) (11 par date)

Aménagement rural (2) Aménagement urbain (1) Circulation (2) Economie (20) Environnement - Paysage (4) Équipements (1)

Foncier - Propriété (11) Habitat - Logement (42) Ressources - Nuisances (11) Santé (5) Sciences humaines (57) Tourisme - Loisirs (2)

Transports - Mobilité (4) Zones et périmètres (20)

Nombre de locations de courte durée en 2023 et évolution entre 2016 et 2023

Publié le : 17 avril 2025

51 000 locations de courte durée dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques en 2023.

En 2016, 16 000 locations de courte durée étaient présentes dans ces deux départements, après une croissance très prononcée entre 2016 et 2023 (+110 %). L'évolution du nombre des locations de courte durée s'est ralentie sur ces territoires entre 2022 et 2023 (+15 %).

[Télécharger](#)

Le territoire des membres de l'AUDAP en 2025

Publié le : 18 mars 2025

[Télécharger](#)

ALLEZ PLUS LOIN /
Retrouvez la cartothèque sur
le site de l'AUDAP :

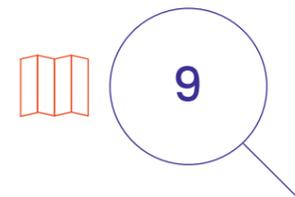
[HTTPS://WWW.AUDAP.
ORG/NOS-RESSOURCES/
NOTRE-CARTOTHEQUE/](https://www.audap.org/nos-ressources/notre-cartotheque/)

NOS TRAVAUX & PUBLICATIONS EN CHIFFRES

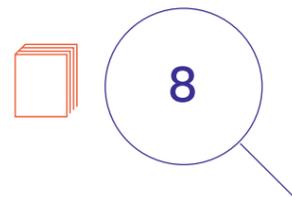
1 2 3
4 5 6



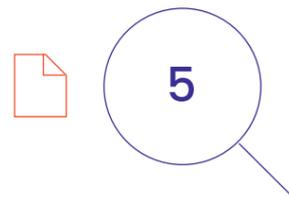
DES PUBLICATIONS POUR DÉFRICHER DES NOUVELLES THÉMATIQUES OU RENDRE COMPTE DE NOS TRAVAUX



9 Études, réparties en 3 thématiques (Sciences-Humaines, Environnement, Habitat-Logement) ont été valorisées directement sous un format AUDAP ou en lien avec les chartes graphiques de nos membres. Toutes sont à retrouver dans notre rubrique études du site Internet de l'AUDAP.



8 Publications sur cette année 2024 ont été réalisées sous la marque ombrelle "l'a". Le troisième numéro de "l'a Revue" s'est penché sur le sujet de l'eau. Parallèlement, l'AUDAP a également publié 7 numéros de "l'a Note", au sujet notamment de la toile des boues, des systèmes territoriaux locaux ou encore sur le choix d'habiter le rural.



5 Newsletters ont été éditées sous la marque ombrelle "L'a Newsletter". Elles ont généré notamment 11 articles d'actualités des missions sur le site de l'AUDAP et la mise en ligne de 18 nouvelles cartes à l'échelle du Grand Sud-Aquitain.



46 834

46 834 pages vues pour 22 293 sur toute l'année 2024.

Fin 2024, 172 cartes sont capitalisées dans la cartothèque. 1 800 documents, études et publications sont référencées dans la médiathèque.

La refonte du site en 2023 ne nous permet de comparer le nombre de pages vues uniquement sur la période de juillet à décembre. Nous pouvons noter une progression globale du nombre de visites du site sur cette période donnée.

audap.org



Source : Matomo

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES MISSIONS

*Mission mutualisée augmentée

A - COOPERATION, COHERENCE TERRITORIALE POUR PLUS DE SYNERGIES

Transfrontalier, vers la structuration d'espaces de coopération

Développement du dialogue transfrontalier

Dialogue (inter)territorial et mise en cohérence des stratégies territoriales

Animation d'un espace de Dialogue (inter)territorial

Accompagnement du SRADDET Nouvelle-Aquitaine
Participation à l'élaboration du SCoT Pays Basque Seignanx
Accompagnement de l'élaboration du SCoT Haut-Béarn
Accompagnement de l'élaboration du SCoT Orthe et Arrigans
Participation à l'élaboration du SCoT du Grand Pau
Participation à l'élaboration des PLUi infracommunautaires du Pays Basque
Appui à la prospective économique du pôle Errobi
Accompagnement de l'élaboration du PLUi du Seignanx

B - COHESION SOCIALE ET MODES DE VIE POUR PRENDRE SOIN DES TERRITOIRES ET DE LEURS HABITANTS

L'urbanisme au service de la santé environnementale et le bien-être des habitants

Accompagnement stratégie des espaces « plantables » de Pau Béarn Pyrénées

L'accès au logement comme levier de cohésion et préoccupation majeure

Accompagnement au suivi/élaboration des schémas départementaux des Gens du Voyage (40 et64)
Accompagnement à l'adaptation de l'offre d'accueil Gens du Voyage en Nord Est Béarn
Appui à la finalisation et à l'observation du PDH des Pyrénées-Atlantiques
Animation / Suivi de l'Observatoire Local des Loyers
Appui aux politiques habitat du Pays Basque (locations courte durée, PLH)
Appui à la création d'un outil de Veille et d'Observation des Copropriétés dans le Pays Basque
Programme de recherche POPSU Pays Basque
Participation à l'observation du champ du social
Accompagnement à l'élaboration du PLH de Pau Béarn Pyrénées
Suivi de l'outil de Veille et d'Observation des copropriétés de Pau Béarn Pyrénées
Appui aux politiques habitat de Maremne Adour Côte-Sud (connaissance des locations courte durée)
Analyse des locations courte durée avec le GIP Littoral
Appui aux démarches habitat de l'ADACL40
Appui aux politiques habitat du Seignanx (connaissance de l'occupation du parc social)
Accompagnement à la finalisation du PLH de Lacq-Orthez et dispositif d'observation
Préfiguration d'une méthode transversale de suivi des PLH

Les équipements et les services comme composante du cadre de vie et vecteurs de cohésion

Suivi de l'Observatoire de la petite enfance
Suivi de l'Observatoire de la vie collégienne
Appui à l'élaboration du Schéma Départemental d'Accès Aux Services Publics
Appui aux travaux de l'Office Public de la Langue Basque
Appui à l'élaboration du Schéma des équipements sportifs du Pays Basque

Les mobilités au cœur des modes de vie et du développement durable des territoires

Animation du Club des Observatoires de la Mobilité (wiki data mobilité)
Suivi de l'outil d'évaluation d'impact des coûts résidentiels sur la mobilité/environnement
Etude d'optimisation du rapport Espace Public et Stationnement
Recherche de l'accessibilité cyclable des collèges des Pyrénées-Atlantiques
Appui à l'intégration urbaine du RER Basco-Landais
Appui à la mise en oeuvre du PDU du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilité
Appui à la mise en oeuvre du PDM du Syndicat des mobilités Pays Basque Adour
Appui aux politiques de covoiturage du Nord Est et des Luys en Béarn
Appui au développement de l'usage de la marche pour la Communauté des Communes Lacq-Orthez et covoiturage

C – PRESERVATION, GARANTIES, VALORISATION DES RESSOURCES

La Sobriété foncière

Etude des potentiels de sobriété foncière et de renouvellement dans les ZAE

Appui aux stratégies foncières de Maremne Adour Côte-Sud, du Pays Basque et Lacq Orthez
Reflexion sur l'aménagement des ZAE de Nord Est Béarn (Berlanne),
du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays Basque
Recherche de nouveaux modèles d'aménagement dans les Luys en Béarn

Potentiels d'énergies renouvelables et adaptation au changement climatique

Reflexion sur l'adaptation du territoire et de ses habitants au changement climatique (Bien vivre à +4°)

Appui à la mise en œuvre de la stratégie de biodiversité régionale
Appui à l'intégration des ENR dans les documents d'urbanisme de Nord Est Béarn
Appui aux PCAET de Nord Est et Luys en Béarn et de Lacq-Orthez

Economie circulaire, Gestion des ressources et Paysages

Construction d'une Toile des acteurs BTP et des matériaux décarbonés

Construction d'une Toile des acteurs de l'Eau (boues stations épurations)
Appui à la finalisation de l'Atlas Départemental des Paysages des Pyrénées-Atlantiques
Accompagnement des travaux sur le plan montagne / Parc Naturel Régional du Pays Basque
Réflexions sur le changement climatique : usage de l'eau et risques naturels en montagne
(programme européen LIFE)

D – DESIRABILITE, ACCEPTABILITE ET RE-ENCHANTEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement et développement des espaces de centralité et des bourgs

Analyse de l'attractivité des espaces ruraux

Appui aux projets urbains et démarche Petites Villes de Demain du Pays Basque
Appui aux projets urbains de l'Agglomération paloise (Action cœur de Ville, entrée ouest...)
Accompagnement à l'inventaire des ZAE des Luys en Béarn et analyse des potentiels
Appui à l'élaboration du schéma de revitalisation du Pays de Nay
Appui aux projets urbains des communes (Ondres, Habas, Cambo...)

Régénération, aménagement et qualification de sites de projets

Accompagnement à la mise en œuvre du schéma d'aménagement du Port de Bayonne
Accompagnement à l'aménagement des centralités du Seignanx (OAP/PLUi)

Développement territorial

Appui au suivi d'indicateurs du schéma départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques
Suivi de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprises du Pays Basque et de l'Agglomération Paloise
Identification d'espaces à enjeux dans le Pays Basque
Appui aux services numériques palois et du Pays Basque (Géobasque)

E – AGENCE FORUM / OBSERVATOIRE AUDAP

Animation partenariale, plateforme d'échanges et mise en synergie des acteurs

Lab'Forum

Pédagogie – Valorisation – Capitalisation

Sites internet, Newsletters, Réseaux sociaux
Cycle L'a Revue (publication et conférence)
Publications et Actions pédagogiques/Evènements
FabLab Design
Veille & Documentation

Fabrik de la Data

Intégration et qualification des données (catalogue de données et information géographique)
Développement des outils / Veille technologique
Sens de la donnée / Datalabs (environnement ; projections démographiques ;
consommation en eau ...)
L'ObSudAq : développement POC et animation



NOS SERVICES EN LIGNE

- Retrouvez plus d'informations sur l'AUDAP ainsi que son actualité sur son site Internet :

audap.org

- Parcourez les données de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes sur son site Web :

obsudaq.audap.org

- Inscrivez-vous à L'a Lettre, sur son site Internet ou directement via l'URL suivante :

audap.org/nos-ressources/la-lettre

- L'AUDAP est présente sur les réseaux sociaux, suivez-nous !

fr.linkedin.com/company/AUDAP
youtube.com/@audap-agencedurbanisme

- Abonnez-vous au nouveau service d'information et de veille, le Panorama de presse "La Une" et soyez au fait de l'actualité qui nourrit les réflexions et enjeux de l'AUDAP :

la-une.audap.org

- La photothèque 100 % en ligne constitue une base iconographique du territoire d'intervention de l'AUDAP, permettant aux équipes de nourrir les différentes études et publications de l'AUDAP. Elle est librement accessible sous licence Creative Commons (CC BY-NC 4.0) à l'adresse :

phototheque.audap.org



LU DANS LA PRESSE



- Courtin, Aude.

« Immobilier dans les Landes : Macs, à l'épreuve de la sobriété foncière ». SudOuest.fr, 29 octobre 2024.

<https://www.sudouest.fr/landes/saint-vincent-de-tyrosse/immobilier-dans-les-landes-macs-a-l-epreuve-de-la-sobriete-fonciere-21912034.php>.

- Chevalier, Florence.

« Comment la cour d'une école de Billère devient un modèle ». la République des Pyrénées, 1 octobre 2024.

<https://www.larepubliquespyrenees.fr/environnement/comment-la-cour-d-une-ecole-de-billere-devient-un-modele-21523675.php>.

- Enbata.

« Comprendre, anticiper, agir - Enbata ». Enbata, 23 septembre 2024.

<https://www.enbata.info/articles/comprendre-anticiper-agir/>.

- Enbata.

« Qui sont les 3000 nouveaux arrivants annuels ? ». Enbata, 29 avril 2024.

<https://www.enbata.info/articles/qui-sont-les-3000-nouveaux-arrivants-annuels/>.

- M. B.

« Véhicules polluants dans l'agglomération de Pau : où ça va coïncider avec la ZFE [+ la carte] ». LaRepubliqueDesPyrenees, 27 septembre 2024.

<https://www.larepubliquespyrenees.fr/environnement/vehicules-polluants-dans-l-agglo-de-pau-ou-ca-va-coincer-avec-la-zfe-21517448.php>.

- Maël Lapeyre.

« Pays basque : un nombre de locuteurs basques en hausse, mais une proportion en baisse ».

SudOuest.fr, 25 juin 2024.

<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pays-basque-un-nombre-de-locuteurs-basques-en-hausse-mais-une-proportion-en-baisse-20272201.php>.

- Mediabask.

« Ciboure : les citoyens consultés pour le projet d'aménagement de l'Encan », Mediabask, 10 octobre 2024.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20241010/ciboure-les-citoyens-consultes-pour-le-projet-d-amenagement-de-l-encan.

- Merle, Nina.

« Adapter le modèle de production », Mediabask, 28 septembre 2024.

https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20240928/adapter-le-modele-de-production.

- News Tank Cities.

« Entretiens d'Inxauseta : 17 personnalités au programme du « Studio des solutions »

le 30/08/2024 ». News Tank Cities. Consulté le 24 juin 2025.

<https://cities.newstank.fr/article/view/335575/entretiens-inxauseta-17-personnalites-programme-studio-solutions-30-08-2024.html>.

- Peyraut, Malika.
« Plafonnés ! ».
Mediabask, 16 octobre 2024.
https://www.mediabask.eus/fr/info_mbsk/20241016/plafonnes.
- Taberna, Goizeder.
« Sur la côte, les jours des voitures les plus polluantes sont comptés »,
Mediabask, 3 octobre 2024.
https://hebdo.mediabask.eus/fr/hemeroteca/mediabask/editions/mediabask_2024-10-03-07-00/hemeroteca_articles/sur-la-cote-les-jours-des-voitures-les-plus-polluantes-sont-comptes.
- Thibault Seurin.
« Vivez-vous dans un entre-soi ? Une étude analyse la mixité économique dans l'agglomération paloise ».
SudOuest.fr, 30 avril 2024.
<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pau/vivez-vous-dans-un-entre-soi-une-etude-analyse-la-mixite-economique-dans-l-agglomeration-paloise-19528580.php>.

- Thomas Villepreux.
« Encadrement des loyers au Pays basque : gare aux bailleurs trop gourmands à partir du 25 novembre ».
SudOuest.fr, 21 octobre 2024.
<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pays-basque/encadrement-des-loyers-au-pays-basque-gare-aux-bailleurs-trop-gourmands-a-partir-du-25-novembre-21856291.php>.
- Thomas Villepreux.
« Pyrénées-Atlantiques : des débats autour du Plan départemental de l'habitat ».
SudOuest.fr, 7 juin 2024.
<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/bayonne/pyrenees-atlantiques-des-debats-autour-du-plan-departemental-de-l-habitat-20037354.php>.





ANNEXES

ATELIER FORUM

Note d'atelier -Travaux 2024

Participants : Alice Michelin / Amélie Carrizo / Emmanuelle Rabant (coordinatrice) / Florence Josseran / Maïte Etcharren

Collaboratrice associée : Anne Lafargue

VERS UNE CHARTE AUDAP POUR UNE COMMUNICATION PLUS ECO-RESPONSABLE ET UN USAGE PLUS SOBRE DE NOS PRATIQUES

Afin de s'impliquer et de participer à la transition écologique de nos territoires, l'Atelier Forum a souhaité travailler sur l'évolution des pratiques internes de l'AUDAP pour aller vers davantage de sobriété et construire une communication plus économe et écologique à travers des actions concrètes.

Pour agir en terme de communication éco-responsable, l'Atelier a identifié 3 axes de travail principaux qui s'élaboreront au fil du temps :

- Partie 1 : nos supports imprimés
- Partie 2 : nos pratiques numériques
- Partie 3 : nos évènements

1 - NOS SUPPORTS IMPRIMES

Au cours de l'année 2023, l'Atelier a débuté sa démarche par le volet 1 en menant une réflexion sur les supports et les choix graphiques les mieux adaptés pour limiter notre impact environnemental.

À partir de l'identification de critères théoriques et de préconisations permettant d'être plus sobres dans la gestion de notre communication « papier », nous avons établi un état des lieux de nos pratiques. Celui-ci nous a permis de mettre en avant ce que nous faisons bien ou moins bien et ainsi de pouvoir considérer comment faire évoluer nos façons de faire et progresser en terme

de communication responsable (création graphique, supports, publications, impression, diffusion), aussi bien dans le choix de nos consommables et prestataires que dans nos gestes du quotidien (pourquoi imprime-t-on, de quelle manière...).

Ainsi, en 2024, l'Atelier Forum a mené des actions en ce sens.

Nous avons fait l'estimation de notre consommation en encre et en papier sur l'année 2023 pour dresser un premier bilan et disposer d'une base évaluable l'année suivante.

Les chiffres 2023 :

- 1 237 ramettes de papier (100 feuilles) ont été utilisées, soit 15 arbres
 - 85 % d'impressions couleur / 15 % d'impressions N&B
 - 4 357 euros dépensés pour les impressions : 4 268 € pour la couleur / 89 € pour le N&B
 - 98 % du coût a été dépensé en impression couleur. (Si tout N&B 3 778 € d'économie possible).
 - 15 cartouches d'encre ont été consommées
- A savoir :*
- 1 arbre moyen peut produire 8 500 feuilles
 - 54 cartouches d'encre par seconde sont utilisées dans le monde
 - En France les cartouches usagées représentent 60 000 tonnes de déchets polluants/an.
 - 1 cartouche jet d'encre consomme 90ml de pétrole

Ce que nous faisons désormais

Cette démarche a permis à l'Atelier de dresser le bilan de l'implication de l'AUDAP dans sa volonté de diminuer ses impacts environnementaux en réduisant sa consommation d'encre et de papier.

1- Notre identité visuelle

Notre charte graphique a été élaborée de manière à privilégier plus de sobriété grâce à des supports devenus plus économes (encre, papier).

- Dans nos livrables les aplats (fonds) de couleur sont limités au profit du blanc afin de réduire la consommation en encre lors de leur impression.
- Nous limitons le nombre de couleurs dans nos livrables, seules 2 ou 3 couleurs sont utilisées dans la majorité de nos documents (ex. documents institutionnels tels que la plaquette Agence, le Rapport d'Activité, les livrables tels que L'a Note...).
- Pour le texte courant nous utilisons les polices Calibri (en niveau de gris à 90 %) / Calibri light peu gourmandes en encre.
- Les formats de nos documents sont standards (A5 / A4 / A3) afin de limiter les découpes et les chutes de papier et faciliter leur diffusion par l'utilisation d'enveloppes normalisées.

2 - La gestion de nos impressions

- Nous avons choisi un fournisseur (Collectivité Service) qui propose du matériel reconditionné : nous disposons de 3 copieurs, dont 2 sont des copieurs reconditionnés.
- Les consommables provenant de nos copieurs sont récupérés, traités et recyclés par un prestataire externe (Conibi), comme par exemple les cartouches d'encre usagées.
- Nos imprimantes sont collectives et connectées en réseau. Nous ne disposons plus d'imprimantes individuelles ce qui limite de nombre de pages imprimées.
- Nos ordinateurs sont paramétrés en mode économique par défaut pour des impressions N&B / recto verso afin de limiter les consommations d'encre et de papier.
- Nous avons mis en place un système d'authentification pour déclencher les impressions (code attribué à chacun) afin d'éviter tout gâchis lié à des impressions oubliées.
- Nous privilégions pour nos livrables les impressions sur papiers recyclés, labellisés pour leur faible empreinte écologique (ex. papier Evercopy Plus : Label Ange Bleu - Ecolabel européen- ISO 9706- Certification FSC- Fabrication à partir de 100 % de fibres recyclées- Sans désencrage, sans azurant optique ni traitement au chlore).
- Nous utilisons un grammage standard de 80 grammes.

- Nous avons opté pour des imprimeurs « responsables » et engagés (choix des encres, source du papier...) (ex. Copytel, Grangé, Imprimerie de la Monnaie) pour notre Revue annuelle, Rapport d'activité, plaquette Agence.
- Nous recyclons les impressions ratées ou utilisons le verso des feuilles pour une utilisation « brouillon ».
- Pour nos animations et ateliers, nous limitons le plus possible les impressions sur support A0 au profit des formats A1 et réutilisons le verso de ces supports lorsque cela est possible.
- Nous réutilisons des supports déjà créés (cartes, « jeux » ...) et essayons de concevoir des supports réutilisables (ex. Lego, maquettes...).

3- Nos modes de diffusion

- Nous veillons à adapter nos quantités d'édition et à ajuster le tirage en fonction du nombre de destinataires.
- Nous faisons le bilan sur les quantités des éditions précédentes pour une estimation plus précise lors d'une nouvelle diffusion.
- Nous imprimons nos documents pour les destinataires pour lesquels la version papier est indispensable (plaquette Agence, carte de vœux, L'a Revue) et prévoyons un format en ligne sur le site internet de l'Agence pour une diffusion plus large.
- Nous privilégions la remise en main propre lorsque cela est possible.

Après 1 an nous avons comparé les chiffres 2024 à ceux de 2023.

Bilan : Les chiffres 2024 et leur évolution 2023- 2024

- 985 ramettes de papier (100 feuilles) ont été utilisées (-252 ramettes), soit une évolution de-20 %, soit 3 arbres préservés
- 83 % d'impressions couleur / 17 % d'impressions N&B
- 3 398 euros dépensés pour les impressions, soit près de 1 000 € (960 €) économisés
- 12 cartouches d'encre ont été consommées, soit 3 de moins

Fort de ce constat, l'Atelier a réfléchi à des pistes de progression pour poursuivre sa démarche.

Pistes de réflexion / progression pour 2025 :

- Privilégier davantage le N&B.
- Réduire le nombre d'impressions et privilégier l'envoi numérique (lien url).
- Catégoriser le besoin de qualité d'impression selon la nature de la production.

Le besoin est-il le même pour le Rapport d'activité que pour l'a Revue ? L'impression en interne pour le Rapport d'activité ne suffirait-elle pas ? Ou même, a-t-on vraiment besoin d'un document papier ?

- Faire une enquête auprès des partenaires en expliquant cette volonté de limiter nos impressions (pour le Rapport d'activité par exemple) ou utiliser un formulaire en ligne avec case à cocher pour les personnes désireuses de recevoir un exemplaire papier (Sondage Forms) ?

2 - NOS PRATIQUES NUMERIQUES

Le numérique occupe une place incontournable dans notre fonctionnement quotidien. Toutefois, un usage intensif génère une empreinte écologique considérable en termes de consommation énergétique et de matières premières, de gestion des déchets électroniques et d'émissions de gaz à effet de serre.

C'est pour cela que, parallèlement aux actions engagées pour être plus éco-responsables dans la gestion de nos impressions, l'Atelier Forum a souhaité entreprendre en 2024 un bilan des pratiques numériques de l'Agence en terme de sobriété afin de pouvoir proposer des pistes d'amélioration, tant au niveau de nos modes de communication internes et externes que dans la gestion de notre matériel informatique.

1 - Le stockage et le voyage des données

L'AUDAP a mis en place des règles de conduite pour limiter le volume stocké et le poids des données échangées et ainsi limiter son impact environnemental.

- Nous avons réalisé une Charte du bon usage des mails à laquelle se référer (poster des « 10 commandements du bon usage des mails ») afin de limiter une surcharge inutile de nos boîtes de réception, serveur, réseaux et alléger les consommations d'énergie.
- Dans le cadre de notre charte graphique, nous avons simplifié, uniformisé et réduit la taille de nos signatures mails en limitant les logos et images et en limitant nos signatures à l'essentiel (nom, prénom, fonction, entreprise).

- Nous évitons de mettre notre signature mail pour nos échanges internes.
- Nous privilégions l'utilisation de services de partage de fichiers pour les envois externes. Par exemple, pour les documents de plus de 5 Mo, nous encourageons l'utilisation de services comme SwissTransfer (site sécurisé en matière de données personnelles car hébergé en Europe) qui permettent de partager des fichiers via des liens, plutôt que de les envoyer en pièce jointe.
- Nous préconisons l'envoi de liens hypertexte plutôt que celui de pièces jointes pour les partages de fichiers en interne.
- Nous privilégions des outils collaboratifs tels que Teams, OneDrive ou SharePoint pour une gestion centralisée des documents dans un espace dédié, ce qui permet de limiter le nombre d'envois d'un même fichier en pièce jointe, son nombre de copies, la gestion de versions redondantes et la quantité de données stockées sur le serveur.
- Pour les discussions informelles et partages rapides d'informations, nous privilégions également Teams plutôt que les mails.
- Des canaux de discussions (canal RH / canal informatique / des groupes de discussions par étude...) ont également été créés.
- Une vidéo a été réalisée en interne en ce sens pour présenter les bons usages de Teams et de OneDrive.
- Nous lançons 2 fois par an un « Challenge de nettoyage » interne pour alléger le poids du serveur, maintenir un environnement numérique plus sain et plus économe en ressources et ainsi réduire notre empreinte numérique. Les données obsolètes, inutiles, les doublons et multiples versions d'un document sont supprimés, les photos sont triées par chacun des collaborateurs de l'Agence.

2- Gestion du matériel et équipement informatique

La gestion du matériel informatique constitue un autre axe important de l'AUDAP pour réduire son empreinte numérique. En allongeant la durée de vie des équipements et en favorisant leur recyclage nous pouvons diminuer notre consommation de matières premières et limiter ainsi notre impact environnemental.

- Nous réaffectons les ordinateurs en interne en fonction des besoins des utilisateurs pour les utiliser le plus longtemps possible et éviter le renouvellement systématique du matériel.
- Les postes de travail sont configurés en fonction des profils et usages (exemple bureautique / développeurs) ce qui permet de limiter le nombre d'applications installées.
- Nous privilégions l'achat de matériel reconditionné pour les téléphones portables professionnels et les copieurs afin

de limiter les impacts liés à la fabrication des appareils et amoindrir l'extraction de matières premières.

- Le renouvellement des ordinateurs est dissocié de celui des équipements associés tels que claviers, écrans, souris, casques, plus pérennes dans le temps, pour limiter l'achat de nouveaux produits.
- Nos équipements obsolètes sont recyclés en collaboration avec des partenaires spécialisés.
- Nous veillons à assurer un suivi régulier et une maintenance proactive des équipements pour prolonger leur durée de vie et éviter leur remplacement prématuré.
- Nos copieurs sont fournis par Collectivité Services, prestataire engagé financièrement auprès des associations locales et qui propose du matériel reconditionné.
- Notre site internet est développé par NOVALDI, un prestataire labellisé ENR (Entreprise Numérique Responsable) qui intègre des préoccupations éthiques, sociales et environnementales dans ses activités commerciales et dans ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. L'entreprise est impliquée dans une démarche de réduction de ses impacts sur l'environnement.
- Nous sommes vigilants sur certains gestes du quotidien, par exemple, en mettant en veille et en éteignant nos postes de travail lorsqu'on ne les utilise plus.
- L'agence est dotée une procédure d'achat responsable validée par le CA. Cette procédure régit l'ensemble des achats de l'agence, incluant le numérique.

A savoir :

- 25 % des GES dus à la pollution numérique sont dues aux data centers / 28 % aux infrastructures réseau / 47 % aux équipements des consommateurs
- La fabrication d'un ordinateur de 2 kg c'est 800 kg de matières premières mobilisées et 124 kg de CO2 générés, sur les 169 kg émis sur l'ensemble de son cycle de vie
- En France le numérique représente 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre et consomme environ 10 % de l'électricité
- 15 000 km est la distance moyenne parcourue par un mail
- L'empreinte carbone d'un email représenterait une émission de 4 g de CO2 (vs 0,014 g pour un SMS). Avec une pièce jointe volumineuse, un email produirait jusqu'à 50 g de CO2. Envoyer une photo de vacances de 1 Mo à dix amis équivaldrait ainsi

à parcourir 500 mètres en voiture. Soustraire un destinataire à un mail revient à économiser en moyenne 6 g de CO2

- 1,4 milliards de mails sont envoyés chaque jour en France (293 milliards chaque jour dans le monde)
- Une recherche d'une minute sur Internet depuis un PC fixe consommerait 100 watts (soit 1,66 Wh). Sur Google, 3,3 milliards de requêtes auraient été effectuées par jour en moyenne en 2018.

Après avoir réalisé cette analyse, et afin d'être plus vertueux encore dans nos pratiques numériques, l'Atelier Forum a identifié des actions à encourager en 2025.

Pistes de réflexion / progression pour 2025 :

- Nettoyer plus régulièrement les boîtes mails et le Cloud ainsi que les dossiers, données et photos du Serveur (trier, nettoyer, supprimer) pour éviter d'y accumuler une trop grande quantité de données et donc entraîner une surconsommation d'énergie.
- Optimiser la taille des fichiers si leur envoi par mail est indispensable (les compresser pour en réduire le poids à l'aide de IlovePDF). Cela permet non seulement de réduire la consommation d'espace de stockage, mais aussi de diminuer la quantité d'énergie utilisée.
- Encourager davantage l'utilisation de Teams par rapport à la messagerie pour les discussions informelles, les échanges de fichiers et la gestion de projets.
- Limiter l'usage de la caméra sur Teams. Privilégier l'audio à la vidéo permet de réduire la demande énergétique (moins de ressources informatiques monopolisées telles que la bande passante), consommer moins de ressources, diminuer l'empreinte carbone (moins de données à transférer via des serveurs) et améliorer la qualité et la fluidité des appels.
- Former les équipes à l'organisation efficace des canaux et des conversations Teams pour éviter la dispersion des informations et faire voyager moins de données dans les réseaux.
- Adopter de meilleurs « gestes Web » (comme par exemple taper directement le nom d'un site, utiliser les favoris et l'historique, employer des mots clés précis dans les moteurs de recherche, fermer les onglets non utilisés...)
- Réfléchir à une démarche sur l'ensemble du parc informatique (achat d'ordinateurs reconditionnés, éco labellisés).

3 - NOS ÉVÈNEMENTS

Les évènements ont également des impacts sur l'environnement en termes de production de déchets, de consommation d'énergie, d'eau et de papier, de transport, de restauration...

Ainsi, en 2025, l'Atelier Forum souhaite se pencher sur cette question afin de concilier manifestations et développement durable. Que faisons-nous en amont pour éco-concevoir un évènement et comment est-il organisé ?

Nous aborderons principalement les questions de nos modes de communication et d'invitation à un évènement, les moyens de déplacements proposés et le choix des prestataires (restauration, gestion des déchets...).

Pour ce faire, un évènement AUDAP « test » nous semblerait propice pour lancer la démarche.

Pour 2025, l'atelier forum propose :

- Pour la gestion de nos impressions : suivre l'évolution de nos pratiques et évaluer notre consommation en encre et papier.
- Pour nos pratiques numériques : mettre en œuvre nos pistes de réflexion et faire en sorte que l'Agence puisse se faire accompagner par l'Institut du Numérique Responsable (INR) qui propose un accompagnement aux entreprises afin de comprendre / évaluer et nous permettre d'agir sur nos pratiques et pouvoir à terme accéder à une certification de labellisation NR. (exemple : passer la certification de connaissances Numériques Responsables).
- Pour la gestion de nos évènements : faire le bilan et proposer des pistes d'action concrétisées par le biais d'un évènement Agence.
- Créer un Canal Teams « Forum » regroupant la photothèque, le Wiki Design, la charte graphique, la communication responsable afin de communiquer et sensibiliser l'équipe régulièrement et de façon pédagogique sur les « bonnes pratiques ».

ATELIER OCTOPUS

Note d'atelier - Travaux 2024

Participants : Cécile Velasco (coordinatrice) / Emmanuelle Rabant / Hélène Larralde / Guillaume Hénaut / Pierre Ithorotz / Flavie Gravelier / Alexandra Guison / Pimprenelle Duval

Après s'être questionné toute l'année 2023 sur ce qu'était un observatoire, l'atelier Octopus a cherché en 2024 à trouver une application pratique à ses réflexions. En écho avec celles de l'agence, elles se sont d'abord orientées vers la question des transitions. Puis, chemin faisant, **l'atelier a souhaité réorienter son prisme autour de la dimension sociale des transitions, peu traitée à l'agence jusque-là et pourtant nécessaires. Dans un monde où les inégalités sont de plus en plus fortes, comment imaginer mettre en oeuvre les transitions sans un regard accru sur les publics les plus fragiles ?** En effet, certaines politiques publiques ambitieuses en matière de transition écologique n'ont pas pu être mises en oeuvre car perçues comme relevant de l'écologie punitive. On peut ainsi citer la taxe carbone qui a ensuite donné naissance au mouvement des Gilets Jaunes. Dès lors, peut-on dépasser le clivage « Fin du mois / fin du monde » ?

Comment caractériser vulnérabilité sociale en lien avec le changement climatique ? Comment l'observer ? Et au-delà, pour faire du lien avec la note de sens de 2023, avec qui l'observer et comment ? L'atelier s'est attaché à entrer dans ces questionnements en 2024 tout en étant conscient que ces travaux ne sont qu'une première brique dans un chantier qui mérite d'être poursuivi.

UNE APPROCHE SÉMANTIQUE INDISPENSABLE

Mais pour envisager de travailler sur la question des vulnérabilités sociales, encore fallait-il déjà comprendre et s'approprier ce terme de vulnérabilité. L'atelier s'est donc dans un premier temps attaché à explorer cette notion.

De fait, ce terme occupe une place grandissante dans le débat public. Est-ce un effet de mode, un simple changement de sémantique ou bien un vocable qui vient traduire de nouvelles réalités ?

Du latin *vulnus*, *vulneris* (la blessure) et *vulnerare* (blesser), le vulnérable est, selon le dictionnaire Larousse, celui « qui peut être blessé, frappé », « qui peut être facilement atteint, qui se défend mal ». La vulnérabilité se raccroche ainsi à deux notions : la fêlure d'une part (la zone sensible, fragile, par où

arrivera l'atteinte) et la blessure d'autre part (qui matérialisera l'atteinte). La vulnérabilité désigne ainsi « une potentialité à être blessé » (SOULET¹, 2005).

Au-delà de sa place grandissante, le vocable se caractérise par un succès transdisciplinaire.

Dans les sciences psy il est associé à son pendant, la notion de résilience, elle aussi à grand succès, matérialisant la capacité à surmonter ses blessures. Il a également gagné d'autres disciplines intéressées à la notion du risque allant jusqu'à s'imposer dans les grandes instances internationales² qui ont tenté d'y raccrocher des indicateurs de mesure/suivi. Comme l'exprime Géoconfluences : « la vulnérabilité désigne le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (aléa) sur des enjeux (sociétés humaines et leurs activités) ».

Il a ensuite gagné le droit pénal dans les années 1980 via la définition de 6 états de vulnérabilités que sont l'âge, la maladie, l'infirmité, la déficience physique ou psychique et la grossesse.

Et enfin il a trouvé sa place dans les sciences sociales depuis les années 2000 pour remplacer d'autres termes utilisés jusque-là. On parle ainsi de zapping terminologique pour illustrer le changement de sémantique opéré depuis les miséreux du XIXème siècle jusqu'aux indigents, mendiants puis exclus des années 1990. La sémantique traduit de fait le mode de pensée d'une époque et pose la question du rapport des individus à la société. Le terme de vulnérabilité a ainsi trouvé toute sa place dans une société du risque en lien avec la montée en puissance des incertitudes liée à des crises multiformes et récurrentes (économiques, sanitaire, sociales...). Là où dans l'univers judéo-chrétien le danger était imputé à des forces supérieures en lien avec la religion dans une dimension fataliste il est ensuite devenu depuis le XIXème siècle une question maîtrisable à traiter.

¹ Marc-Henry Soulet est un sociologue français qui a travaillé sur la recherche en sciences sociales et notamment la notion de vulnérabilité

² Nations unies (1997) : « la vulnérabilité est un indicateur de mesure de l'impact potentiel d'une catastrophe... sur un groupe, une construction, une activité, un service ou une aire géographique en tenant compte de sa nature ou de sa localisation ».

La vulnérabilité présente plusieurs caractéristiques selon Marc-Henry Soulet : universelle (tous vulnérables), potentielle (venant traduire la dimension de risque), relationnelle et contextuelle (relative à un contexte donné et à la présence ou non de protections), individuelle (relative à chaque individu) et enfin réversible (possible d’agir sur les facteurs et le contexte). Elle est donc commune à tous les individus mais non égale ce qui lui confère une dimension bien plus englobante que les termes utilisés jusque-là.

Fréquemment associée au monde médico-social, son succès s’explique probablement par les évolutions concomitantes des approches avec la montée en puissance de « l’Etat social actif » et de l’empowerment pour lesquels nous sommes tous vulnérables mais disposons aussi de ressources pour dépasser ces vulnérabilités. Il illustre le changement de sémantique d’une politique de la charité et de l’assistance (certains diraient même de l’assistanat) vers une politique plus englobante et « responsabilisante » du CARE. La vulnérabilité, par l’identification des fragilités très en amont, s’inscrit ainsi dans des politiques sociales de plus en plus axées vers la prévention (au plus près de la fêlure et avant la blessure) plutôt que vers le curatif.

VULNÉRABILITÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour en revenir à notre sujet, l’approche par la vulnérabilité présente ainsi plusieurs atouts :

- Une vision plus globale et transversale
- Une connexion avec le(s) monde du risque(s)
- Un lien avec les approches préventives et d’empowerment qui peuvent faire sens avec les politiques d’adaptation au changement climatique

Mais plus que la vulnérabilité au changement climatique et au risque, nous avons choisi de travailler sur la vulnérabilité sociale (individuelle) en écho avec ce changement. Les publics vulnérables d’aujourd’hui ne sont-ils pas ceux de demain ? Comment des publics fragilisés aujourd’hui pourront-ils faire face au changement climatique demain ? Seront-ils capables de s’adapter ? L’enjeu est d’autant plus crucial que le changement climatique exacerbe déjà et risque d’exacerber davantage les inégalités existantes. Certains évoquent la nécessité d’une transition juste.

Un exemple récent illustre totalement ces propos. Il s’agit de l’île de Mayotte. Le département le plus pauvre de France a subi de plein fouet les dégâts du cyclone tropical Chido : « Les dommages sont disproportionnés en raison de la pauvreté endémique et d’inégalités multiples. Une grande partie de la population n’a pas accès à des ressources essentielles comme l’eau ou l’assainissement, à un logement décent, ce qui rend le territoire plus vulnérable aux événements extrêmes. ». Comme l’évoquait le 6^e rapport du GIEC : « l’intégration de l’adaptation (...) dans les programmes de protection sociale améliore la résilience ». De fait, « Ce qu’on appelle catastrophe naturelle est avant tout une catastrophe sociale » (François Gemmene, politiste et membre du GIEC). Ce que dit le GIEC, c’est qu’une société moins inégalitaire est plus résiliente. Car ce qui crée la dévastation, ce n’est pas la force du cyclone, mais d’abord l’impréparation d’un territoire, son niveau de vie, la cohésion du tissu social... ».

Ainsi, « Pour rendre les sociétés plus résilientes, il faut s’attaquer aux racines de la vulnérabilité et donc réduire les inégalités. Sinon, on se condamne à gérer l’urgence avant de chercher des boucs émissaires et de dénoncer l’écologie punitive quelques semaines plus tard. »

QUALIFIER LES VULNÉRABILITÉS : L’APPROCHE DU CREDOC

La suite de nos travaux a consisté à qualifier les vulnérabilités.

Pour ce faire, nous nous sommes d’abord appuyés sur les travaux du CREDOC³ qui a déployé une première approche nationale objectivée via l’identification de 6 vulnérabilités:

- La pauvreté monétaire
- Le handicap et la santé dégradée
- La relégation territoriale (c’est-à-dire le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics)
- L’isolement social et la solitude
- La précarité professionnelle
- Le mal logement

En mobilisant l’enquête Conditions de vie et aspirations⁴, le CREDOC parvient à mesurer le niveau de vulnérabilité des français (à la limite près que sont exclus les publics en grande exclusion comme les SDF non interrogés dans la cadre de cette enquête) : 2/3 des français sont confrontés à l’une ou l’autre des 6 situations évoquées plus haut, 1/3 à plusieurs d’entre elles.

Serions-nous tous vulnérables ? Cela invite à interroger les processus de vulnérabilisation, les sources de vulnérabilité venant s’entremêler voire s’amplifier entre elles. Par ailleurs, la vulnérabilité n’est pas figée mais bien le reflet d’une situation ou d’un moment donné.

QUALIFIER LES VULNÉRABILITÉS : LES TRAVAUX DE L’ATELIER

Dès lors, nous avons tenté au sein de l’atelier OCTOPUS de caractériser notre approche des vulnérabilités. Il nous a semblé que celles-ci se matérialisaient autour de 3 piliers : la personne et ses caractéristiques individuelles, son contexte social, familial et extra familial et enfin son contexte géographique et environnemental. Nous avons donc tenté à partir de ces 3 piliers d’identifier différents facteurs de vulnérabilité. Chacun de ces piliers et les différents facteurs associés nous ont occupés durant plusieurs séances pour confronter nos points de vue et connaissances afin d’aboutir à une vision partagée.

Pour la personne et ses caractéristiques individuelles : l’âge, le genre, la profession, le revenu, l’état de santé ou le niveau d’éducation.

Pour le contexte social et extra-familial : l’isolement, le tissu associatif, les espaces publics, de rencontre et de sociabilité

Pour le contexte géographique et environnemental : l’accès aux services et aux équipements, le cadre de vie, les conditions de logement ou l’exposition aux risques.

ET APRÈS ? LE SOUHAIT COLLECTIF (NON ABOUTI) D’ARRIVER À UN PREMIER RÉSULTAT D’INDICATEUR CROISÉ

Les membres de l’atelier ont eu à coeur de tester un aboutissement concret de leurs travaux. Cette approche n’a à ce stade (janvier 2025) pas encore abouti mais reste en projet pour les mois à venir.

Ainsi, pour chacun des critères nous avons essayé d’identifier des indicateurs potentiels mais aussi des limites et difficultés associés à ces indicateurs. Le bloc « contexte géographique et environnemental » nous a beaucoup questionné. En effet, la dimension cadre de vie ne nous a paru facile à caractériser. N’est-elle pas trop subjective ? De plus, nous avons imaginé un bloc exposition aux risques qui nous interrogé. Faut-il inclure la dimension risque dans celle de vulnérabilité ? En effet, la vulnérabilité se caractérise par le confrontation d’un risque/aléa vis-à-vis d’enjeux. D’autre part, si notre hypothèse est de bâtir une méthode d’approche des vulnérabilités, voire même un indicateur composite, nous allons ensuite vouloir potentiellement confronter cet indicateur avec une focale sur un risque en particulier. Ces éléments restent encore à préciser.

Enfin se sont posées des questions d’ordre méthodologique :

- **Quelle approche statistique ?** Aller vers un indice ? Définir des profils statistiques ? Une analyse multivariée ?
- **Quels curseurs choisir ?** Certains indicateurs ont-ils un rôle plus important à jouer ? (ex du revenu) Comment dépasser la non fiabilité voire l’absence de données sur certains volets ? Comment gérer les cumuls de situation ?
- **Quelle échelle de réflexion ?** L’individu (difficile sur certaines données mais idéal), le carreau, la commune ?

PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA SUITE

Nos travaux 2024/2025 se sont arrêtés à ce stade de nos réflexions et se poursuivront tout au long du 1er trimestre 2025 voire au-delà. En particulier, nous avons pour ambition d’expérimenter de manière pratique nos pistes de réflexion à partir des données disponibles sur nos territoires. Nous souhaiterions ainsi nous réunir tous ensemble lors d’un atelier de travail en présentiel pour mutualiser nos compétences et tester l’aboutissement d’un premier résultat. Cela nécessite en amont de pouvoir clarifier les différents points détaillés précédemment qui restaient en suspens. Cette première approche des vulnérabilités pourrait nourrir une étude comme LIFE qui s’intéresse à la question de la ressource en eau dans les territoires de montagne. Elle permettrait d’intégrer la plus-value d’une dimension sociale à l’approche actuellement déployée : en quoi la CC du Pays de Nay est-elle un territoire vulnérable par rapport à d’autres du point de vue social ?

³ Centre de Recherche pour l’Etude et l’Observation des Conditions de vie

⁴ Chaque année, le Crédoc effectue notamment une vaste enquête d’opinion sur les « aspirations et conditions de vie des Français ». Son suivi dans le temps (depuis 1979) et l’échantillon consulté (3 vagues de 3 000 personnes par an) en font l’un des rares outils de qualité pour le suivi de l’opinion en France

NOTE TRANSITION

LES AMBITIONS DE LA DÉMARCHÉ & POURQUOI CETTE NOTE

Cette Note sur l'approche "audapienne" des Transitions a été travaillée et co-rédigée au sein du Comité d'Ateliers (le CAT) de l'AUDAP, instance d'organisation interne des équipes, créée en 2023. Le CAT réunit, en présence du directeur général et du directeur du Programme, les Coordinatrices-teurs des Ateliers transversaux brassant les collaboratrices-teurs de l'Agence.

Depuis fin 2022 et le Bilan à mi-parcours du Contrat-Projet 2020/2025, les Membres ont souhaité inscrire les missions de l'Agence dans l'accompagnement à la mise en œuvre des Transitions.

À l'occasion de la préparation du prochain Contrat-Projet 2026/2031, il a paru indispensable d'interroger ce concept de "Transitions" et de proposer l'approche que l'Agence peut en faire.

Au-delà de l'ambition globale pour l'Agence, les réponses alimenteront concrètement le Programme Partenarial d'Activités de l'AUDAP pour ces prochaines années.

Si nos Membres confirment et souhaitent développer l'orientation des missions de l'Agence en direction des Transitions, nous affichons alors clairement une conviction : pour être opérantes, les Transitions doivent imprégner toutes les missions de l'Agence, être une constante de nos travaux. Il en découle alors logiquement qu'il nous faut partager avec eux un vocabulaire, des définitions, des valeurs et des méthodologies.

C'est à cette condition que l'ensemble des travaux et des missions de l'Agence seront nourris par l'objectif de mise en œuvre des Transitions. Nous pourrions passer ainsi d'une Agence "accompagnante" à une Agence "engagée" pour les Transitions.

L'APPROCHE DES TRANSITIONS PAR L'AUDAP /

TRANSITIONS ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

"Transitions". Le terme apparaît partout ou presque et remplace le "développement durable" popularisé au passage des années 2000. Pour autant, fait-il consensus ? A force d'être employé, il semble souffrir des mêmes maux que son prédécesseur et rejoindre la liste des mots valises, vidés de leur sens, applicables

à tout concept, prompts au "green washing". Reprendre le terme de "transitions" à notre compte nous impose un travail de précision et donc de définition.

Un peu de sémantique pour commencer. En linguistique, en chimie comme en sociologie, la transition exprime le passage : d'une idée à l'autre, d'un état à l'autre, d'une situation à une autre. Un mouvement donc. Mais un mouvement généralement fort, après qu'une valeur « seuil », ou « critique » ait été atteinte, marquant le passage d'une phase à l'autre :

- Les transitions de phase de l'eau qui chauffée devient vapeur et glace quand elle est refroidie,

- Les transitions démographiques, le passage d'un régime où la fécondité et la mortalité sont élevées avec une population plutôt jeune à un autre où elles sont faibles et la population plus âgée...

"Transitions" s'inscrit dans le registre du système. Les éléments sont liés : il n'y a pas que l'eau qui chauffe ; le vieillissement de la population à des incidences directes. Il ne s'agit pas seulement de changer de voie mais de repenser ses fondements pour atteindre un équilibre : en ce sens, le terme de bifurcation, relevant du réseau, n'a pas été retenu.

Appliqué à l'énergie comme à l'environnement, ce concept décrit ce même niveau de transformations. Pour les atteindre, des modifications fortes doivent être portées au système. Des changements radicaux des pratiques, qui impliquent des renoncements, doivent être faits pour atteindre un nouvel équilibre et réduire les impacts de l'Homme. "Transitions" s'impose donc au pluriel pour traduire la pluralité des changements à opérer.

L'Agence d'urbanisme considère ainsi des transitions économique, sociale et environnementale. Cette dernière relève de 3 dimensions : énergétique, climatique et écologique.

Si ces transitions sont plurielles, la transition climatique est majeure. Eu égard à l'urgence, il s'agit d'imposer un rythme élevé à ces changements.

La définition des "transitions" que nous retenons inclue donc des éléments forts :

- La puissance des changements à opérer,
- Le rythme rapide à donner à ces changements,
- La systémie des interventions impliquant une diversité de champs d'intervention.

Les "transitions" ne se décrètent pas, mais se mettent en œuvre. Le décisionnaire n'a de choix qu'associer les acteurs à l'entreprise. Pour relever des transitions, nos propositions doivent donc qualifier précisément :

- La nature des changements (indirects ou induits),
- Les acteurs à inclure dans le changement,
- Les opérateurs en charge de conduire ces changements,
- Les moyens que l'on se donne,
- Les échéances que l'on s'impose.

Selon cette définition, nous devons reconnaître que nos sociétés ne sont pas encore entrées dans l'ère des "transitions" mais demeurent dans celles des "substitutions" : des voitures électriques plutôt que thermiques pour faire tout autant de kilomètres, des « leds » plutôt que des ampoules à incandescences pour éclairer sans compter. Sans contraintes fortes, nous ne savons encore renoncer à nos besoins et adapter nos moyens.

Sur quelles valeurs fondons-nous nos objectifs de transitions. Que visons-nous ? /

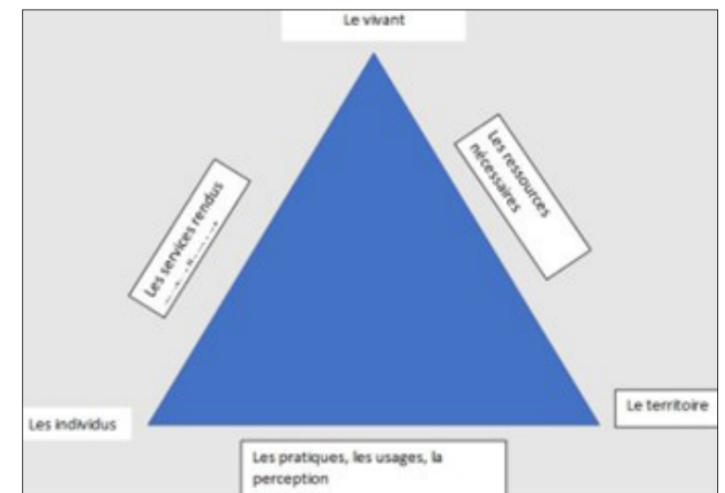
Les modèles de transition mis en œuvre par les territoires relèvent de choix politiques sur lesquels l'AUDAP pourra être mobilisée pour son expertise en tant qu'outil d'aide à la décision. Ce sont bien les territoires qui définissent leur stratégie politique, l'agence accompagne leur élaboration et leur mise en œuvre. Ainsi, l'agence n'a pas vocation à proposer une feuille de route politique des transitions (sauf dans son fonctionnement interne...) mais pose ici un socle de valeurs sur lequel repose son intervention et fixe le cadre duquel elle ne dérogera pas. L'agence souhaite se positionner non pas sur des éléments de contexte qui la dépasse (baisse de la fécondité, etc.) mais sur lesquels elle dispose d'une légitimité d'actions dans l'accompagnement de ses membres et partenaires en matière de transition.

Premièrement, l'AUDAP considère que la mise en œuvre des transitions passera par le soin du vivant, des êtres humains et des territoires. Loin des visions de nos prédécesseurs qui prônaient des approches interventionnistes, monumentales voire brutales de l'aménagement, les maux climatiques, environnementaux (et énergétiques), demandent de penser plus qu'aménager.

Deuxièmement le champ d'intervention de l'action publique ne pouvant plus être sectoriel, thématique voire concurrentiel, l'AUDAP continue de développer son approche globale et systémique. Dès lors, le défi des transitions devra s'appuyer sur le soin à apporter concomitamment aux trois champs suivants : le vivant, les habitants et le territoire.

Pour mettre en œuvre les transitions, l'AUDAP propose de prendre soin :

- Du vivant : végétal et animal et des conditions du vivant à savoir les ressources élémentaires (eau, air, terre, lumière) dans toutes ses composantes et aussi au service du bien être des habitants
- Des êtres humains : citoyens, habitants, usagers, : avec leurs singularités mais dans la perspective de construire des collectifs sur les territoires et de favoriser les conditions d'une plus grande équité sociale
- Du territoire comme résultante de pratiques humaines sur un milieu : ce dont on hérite et ce que l'on va léguer (patrimoine), ce qui est à partager (les biens communs, les ressources diverses, énergétiques, matériaux) et ce qui les différencie (les spécificités), etc.



LES PRISMES QUI GUIDENT LES TRAVAUX DE L'AUDAP /

En tant qu'outil d'ingénierie publique au service de ses membres, les travaux de l'AUDAP s'attacheront à informer, décrypter, éclairer, scénariser, etc., ils seront une aide à la décision pour les techniciens et élus qui élaborent et mettent en œuvre leurs projets et politiques publiques.

Cette aide à la décision s'inscrira dans le cadre et les valeurs précédemment partagées ainsi que des prismes qui guideront l'ensemble des travaux que l'AUDAP mènera et les méthodes de travail qui en découleront.

Ces prismes, au nombre de cinq et exposés ci-après, légitimeront l'Agence auprès de ses membres et des acteurs externes, ils seront porteurs de sens pour ses collaborateurs et participeront in fine de l'acceptabilité des projets conduits et aux résultats obtenus.

- Le prisme juridique & réglementaire : les travaux de l'AUDAP s'inscriront dans le cadre défini et somme toute vivant par le législateur à l'appui de la loi et des codes (collectivités, urbanisme, construction, environnement, etc.). Dans son rôle d'éclairer et dans un contexte législatif de droit à l'expérimentation, ils investiront des sujets qui pourront interpellier les cadres fixés, dans l'objectif de les interroger, voire de les faire évoluer.
- Le prisme scientifique : les travaux de l'AUDAP s'appuieront sur des données et des méthodes scientifiques, quantitatives comme qualitatives, qu'elles soient externes à l'agence ou produites / conduites en interne. Les transitions et les changements qu'elles suggèrent nécessitant notamment de s'appuyer sur des éléments de diagnostics et des résultats solides et reconnus.
- Le prisme sensible : les travaux de l'AUDAP porteront une attention particulière au sensible dans leurs méthodes, notamment en faisant œuvre de pédagogie, en vulgarisant les contenus comme les résultats. Il s'agira également de promouvoir des démarches ascendantes, de terrain, dans lesquelles les pratiques des habitants, des usages, etc. du territoire trouvent toute leur place.

- Le prisme démocratique : les travaux de l'AUDAP s'attacheront à considérer les habitants ou plus globalement la société civile comme actrice des projets portés, considérant que dans un monde en transitions, faire AVEC et non plus seulement POUR est gage de réussite, ou du moins d'un allant commun renforcé.
- Le prisme économique : les travaux de l'AUDAP s'assureront de la crédibilité économique des actions qu'elle promeut, ou du moins des conditions économiques utiles à leur mise en œuvre. Ce prisme n'empêchera pas l'Agence d'être innovante dans les solutions, au contraire.

Enfin, les travaux de l'AUDAP, du fait de ce que sont les Agences d'urbanisme, s'autoriseront des pas de côtés, en dépassant parfois ces prismes pour aider ses membres à imaginer des futurs différents, désirables, vers lesquels les territoires se projeteront et feront de la place à d'autres perspectives, d'autres solutions, à de l'innovation, voire tout simplement à de la réflexion collective pour répondre au mieux aux enjeux des transitions.

LES CHEMINS DE LA MISE EN ŒUVRE

Une fois que l'on a mieux défini les Transitions, que nous avons fondé leurs objectifs sur des valeurs et que l'on a proposé les prismes par lesquels nous allons les aborder, il nous faut proposer un chemin à leurs mises en œuvre.

Ce chemin à suivre comprend à notre sens plusieurs étapes, qui peuvent être concomitantes. La première consiste à légitimer les objectifs, à donner du sens à l'action. Avant de passer à l'action, la seconde étape consiste à partager les efforts et faire collectif. La décision, ensuite, passe par des arbitrages, des choix qu'il convient d'éclairer. Enfin, l'action qui "transforme" repose sur les moyens adéquats et la "capacitation" ("empowerment") des acteurs. Tout au long du chemin, surtout d'un chemin que l'on emprunte pour la première fois, il faut également "faire le point", évaluer et réorienter au besoin.

- Légitimer le sens de l'action :
 - Le rythme, expliquer le niveau d'urgence ;
 - Le niveau de vulnérabilité : du vivant, des habitants et des territoires ;
 - L'intensité de l'action : notamment financière.
- Partager les moyens d'agir : « empowerment » :
 - Avec les usagers du territoire ;
 - Avec les élus et décideurs.
- Arbitrer : Faire des choix ;
- Transformer / Agir : mettre en œuvre ;
- Evaluer : stopper, modifier, renforcer, réorienter...



COMITÉ DE RÉDACTION /

Denis Caniaux, Marc
Trinqué, Ludovic Réau

RÉDACTION /

Équipe AUDAP

**DESIGN GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE /**

© Guénohé Le Gal
Alice Michelin, Maite Etcharren

CRÉDITS PHOTOS /

© AUDAP, sauf mention

IMPRESSION /

Copytel - Juin 2025



AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE & PYRÉNÉES



Agence de Bayonne

Petite Caserne- 2 allée des Platanes
64100 Bayonne
Tél. 05 59 46 50 10

Agence de Pau

1 rue Lapouble
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

Les membres de droit de l'agence d'urbanisme atlantique & pyrénées

audap.org